



Commission
scolaire
de Montréal

Guide pour le verdissement des cours d'école

Yvon Crevier
Directeur des Ressources Matérielles
Mars 2004



REMERCIEMENTS

C'est avec grand plaisir que je présente un guide sur le verdissement des cours d'école *. Voici enfin un outil de départ pour faciliter la compréhension du processus administratif et technique nécessaire à une telle réalisation. La rédaction de ce guide fut motivée par l'intérêt croissant des directions d'école pour connaître les éléments nécessaires à la réalisation d'un tel projet dans leur établissement. De plus, l'expérience que j'ai pu vivre au cours de la dernière année dans l'accompagnement de projets de verdissement et les nombreuses discussions avec les professionnels du domaine que j'ai rencontrés m'ont grandement inspiré.

Réaliser un document d'information de cette envergure n'est pas une tâche simple et solitaire; cela nécessite l'apport de plusieurs intervenants.

Je tiens à remercier la Commission scolaire de la région de Toronto qui a accepté que nous utilisions leur document de référence en guise de base pour rédiger notre propre guide, madame Ginette Lizotte qui a traduit ce document de référence, monsieur Jean Renaud du Secteur juridique pour ses avis professionnels et aussi, les membres du comité ad hoc qui ont contribué, à leur façon, à cette production d'importance :

- . Coralie Deny du Conseil régional de l'environnement de Montréal
- . Charlotte Gaudette de Evergreen
- . Carole Marcoux du comité central de l'environnement de la Commission scolaire de Montréal
- . Danielle Soucy du secteur des projets spéciaux à la Commission scolaire de Montréal.

Nous mettons ce document à la disposition des établissements pour faciliter la mise en place et la réalisation d'un projet de verdissement d'une cour d'école.

Yvon Crevier, Adm. A
Directeur du Service des ressources matérielles
Commission scolaire de Montréal

Téléphone : (514) 596-6131, poste 6130
Courriel : creviery@csgm.qc.ca

* **Ce document peut être reproduit avec l'autorisation de l'auteur.**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Processus administratif	8
1 Étapes préliminaires.....	9
1.1 Aviser la direction de l'école et de regroupement.....	9
1.2 Créer un «comité de verdissement de la cour d'école »	9
1.3 Consulter la personne responsable de l'entretien	10
1.4 Dresser le portrait de la cour de l'école.....	10
1.5 Faire des recherches et visiter les projets existants	10
1.6 Réaliser un plan initial	11
2. Étapes d'élaboration	12
2.1 Préparer un plan détaillé.....	12
2.2 Planifier la réalisation	12
3. Étapes de réalisation.....	13
3.1 Informer tous les intervenants.....	13
3.2 Préparer l'appel d'offres et le contrat de réalisation	13
3.3 Faire un suivi auprès des intervenants	13
Processus technique	14
1. Planification initiale.....	14
1.1. Choix du site à verdir	15
1.2. Portrait de la cour d'école	15
1.3. Choix des végétaux.....	16
1.4. Vérification avant excavation	16
1.5 Évaluation des coûts.....	17
1.6. Financement	17
2. Réalisation et entretien	18
2.1. Préparation du terrain.....	18
2.2. Plantations et semilles.....	19
2.3. Entretien	20
2.4. Sel de déglacage	21
2.5. Vandalisme	22
Conclusion	22
Annexe 1 - Formulaire de demande d'émission de plan de terrain.....	23
Annexe 2 - Liste des sites Internet à consulter	24
Annexe 3 - Livres de références sur le jardinage	25
Annexe 4 - Cours d'école à visiter	26

Annexe 5 - Principes d'un habitat pour la faune	27
Annexe 6 - Contenu du Plan détaillé	32
Annexe 7 - Modèle de lettre aux voisins	34
Annexe 8 - Matériel pédagogique en éducation à l'environnement dans le cadre d'un projet de verdissement.....	35
Annexe 9 - Fournisseurs de plantes et de semences	41
Annexe 10 - Guide pour le choix d'espèces indigènes pour un projet de verdissement de cour d'école	42
Annexe 11 - Plantes nocives à éviter dans un terrain de jeu	69
Annexe 12 - Arbustes pour terrain sec et sablonneux	71
Annexe 13 - Mode de financement.....	72
Annexe 14 - Outils et équipement : conseils généraux	87
Annexe 15 - Liste des outils essentiels pour tout jardin	88
Annexe 16 - Arbustes qui peuvent résister au sel.....	91

Introduction

Qu'est-ce que le verdissement d'une cour d'école? C'est tout simplement le remplacement de l'asphalte par des végétaux dans une perspective esthétique, écologique ou éducative. Une école choisit de verdir son paysage pour rendre son espace plus attrayant au niveau visuel ou pour recréer un écosystème avec des espèces indigènes et complémentaires. Dans ce cas, on peut parler de naturalisation de la cour, ce qui favorise l'exploitation pédagogique de l'aménagement choisi.

Les incidences positives d'un verdissement dépassent le cadre strictement environnemental pour toucher la qualité du milieu de vie des élèves et du personnel de l'école.

La végétation avec ses formes organiques et son caractère naturel vient contrebalancer le développement des édifices, routes et boulevards. Si la tendance à l'urbanisation est irréversible, les besoins en espaces verts (l'arbre isolé étant aussi un espace vert) n'en deviennent que plus essentiels. Une augmentation significative de la biomasse en milieu urbain offre de multiples avantages :

- . Les arbres purifient l'air.
- . Le feuillage des arbres projette de l'ombre qui protège des rayons ultraviolets-B (UV-B).
- . Les arbres rafraîchissent l'air en produisant de la vapeur d'eau (phénomène très appréciable lors des canicules).
- . La mise en place d'écrans végétaux réduit le bruit et améliore le cadre de vie.
- . Un paysage naturel est favorable à une diminution du stress et induit un apaisement chez les gens qui en profitent.
- . Un espace vert permet d'enseigner l'écologie et de sensibiliser les jeunes à la protection de la faune et de la flore en milieu urbain tout en leur permettant de découvrir des relations entre les différentes espèces.

Divers projets de verdissement peuvent être menés : certains concernent l'implantation de zones d'ombrage alors que d'autres visent à créer des «habitats» pour la faune. Certains se concentrent sur des plantes indigènes, d'autres, sur des plantes ornementales ou encore sur des plantes qui attirent les oiseaux. Certains incluent le compostage pour compléter le cycle. La plupart intègrent des surfaces de jeux ou de regroupement. Ces projets

varient en taille, en apparence et en budget, mais l'intention de base est la même :

aider les élèves à respecter et à apprécier l'environnement en constatant qu'ils peuvent faire quelque chose pour aider la planète.



Dans les cas de naturalisation, l'enseignement des sciences n'exige plus l'organisation d'une sortie; les élèves peuvent voir la nature à l'état naturel, dans leur cour d'école! Un mini habitat existe juste à la porte de la classe. Les élèves ont une approche directe pour explorer, observer, noter, analyser et entretenir ces habitats. La science et toutes les autres habiletés requises deviennent pertinentes et instantanées. Avec l'accès facile, les élèves peuvent faire l'observation à longue échéance. Des notions d'interrelations, d'activités cycliques et saisonnières successives sont apprises par l'expérience directe.

Impliquer les élèves dès le tout début du projet développe un sens de propriété et de responsabilité. Le «fruit» de leur travail leur sera profitable pendant toute leur vie. Dessiner un jardin peut être un merveilleux thème d'étude et une activité enrichissante. Les élèves sont impliqués dans des réalités du «vrai monde» et prennent de l'expérience en recherche de solution, organisation et évaluation.

Puisque la plupart des projets demandent beaucoup de planification, de budget et d'entretien, il est particulièrement important que le projet soit l'œuvre de toute l'école incluant élèves, enseignants, parents et administrateurs avec le soutien du personnel d'entretien.

Plus l'ensemble de l'école est impliqué dans le projet et plus il sera facile d'inclure les nouveaux venus dans l'entretien du site.



Dans ce document nous décrivons et détaillons les étapes de réalisation des projets et nous donnons un certain nombre d'informations techniques et administratives propres à la Commission scolaire de Montréal.

Nous croyons que ce guide aidera les intervenants impliqués à mieux structurer leur projet et à éviter certaines erreurs dans sa réalisation. Nous espérons enfin qu'il encouragera les équipes dynamiques qui entreprennent le verdissement d'un espace sur les terrains de l'école à vivre harmonieusement leur projet jusqu'au bout.

Processus administratif



Les étapes requises pour la réalisation d'un projet **majeur** de verdissement d'une cour d'école (dont les coûts sont généralement supérieurs à 25 000\$¹) se divisent en trois parties.

1. **Les étapes préliminaires** : servent à identifier le projet, à en définir la nature et les limites et à obtenir les autorisations des instances locales (direction d'école, Conseil d'établissement, etc.).
2. **Les étapes d'élaboration** : servent à définir le projet précis, les coûts et les impacts sur l'école et à obtenir les autorisations des instances administratives concernées de la Commission scolaire.
3. **Les étapes de réalisation** : permettent de mettre en place les infrastructures physiques et pédagogiques et d'assurer l'entretien et le maintien en état des installations.

¹ Pour les projets mineurs dont les coûts sont inférieurs à 25 000\$, il n'est peut-être pas nécessaire de franchir toutes ces étapes. Normalement, la direction de l'école devrait être en mesure de traiter la demande en respectant les règles administratives usuelles.

1 Étapes préliminaires

1.1 Aviser la direction de l'école et de regroupement

La (ou les) personne(s) initiatrice(s) du projet de verdissement de la cour d'école doit en aviser le Conseil d'établissement et le directeur ou la directrice de l'école, qui est le répondant de la Commission scolaire² et toutes les demandes de services d'aménagement, de travaux ou de budgets doivent lui être adressées³.

La direction de l'école :

- . avisera la direction du regroupement de la mise en marche d'un projet de verdissement; laquelle consultera les services concernés au besoin⁴.
- . et soumettra le projet de la modification de la cour d'école au Conseil d'établissement⁵.

1.2 Créer un «comité de verdissement de la cour d'école »

Le plus sûr moyen de réussir un projet est d'inclure dans le comité au moins un représentant des intervenants de tous les niveaux : la direction (directeur ou adjoint), le personnel d'entretien, du service de garde et du corps professoral, les élèves, les parents et autres partenaires comme les voisins, les éco-quartiers et les groupes communautaires. (Envoyer un message à tous les parents et voisins pour les inviter à donner des vivaces à l'école ou devenir bénévoles en précisant qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert pour participer).

Un des membres de ce comité sera nommé responsable (de préférence quelqu'un de disponible qui a des connaissances en la matière) pour assurer le suivi auprès de la direction d'école. Les autres s'acquitteront de tâches diverses. Selon l'importance du projet, il peut s'avérer utile de former des sous-comités de travail pour s'engager dans différentes responsabilités.

² article 96.12 de la loi sur l'Instruction publique

³ article 96.22 de la loi sur l'Instruction publique

⁴ à cette étape, les services concernés sont les suivants :

La direction du Service des ressources matérielles pour s'assurer qu'il n'y a pas d'impacts sur la bâtisse et les services publics et obtenir confirmation que la cour est suffisamment grande pour le projet (validation des espaces).

Le secrétariat général pour tout problème légal (droits de propriété, droits de passage, etc.)

⁵ article 93 de la loi sur l'Instruction publique

1.3 Consulter la personne responsable de l'entretien

L'entretien régulier ou saisonnier d'un projet de verdissement, bien qu'il présuppose une contribution bénévole, comporte des responsabilités d'entretien qui peuvent quelquefois augmenter la tâche du personnel en place. Il faut donc s'assurer que ce personnel comprenne en quoi l'entretien sera modifié par ce projet. Souvent, le responsable de l'entretien sera en mesure de faire des recommandations qui faciliteront le travail et qui seront incluses dans le plan d'entretien⁶. La direction de l'école doit prévoir, si nécessaire, un budget annuel pour défrayer les coûts supplémentaires d'entretien.

1.4 Dresser le portrait de la cour de l'école

Il importe de dresser une liste des plantes existantes, de vérifier l'état du site (sol, lumière, vent, élévation) ainsi que la présence de sentiers, clôtures, espaces de jeux, plantations présentes, égout de la cour, tuyaux enterrés dans le sol, lignes électriques, route d'accès pour camion à incendie et camions de livraison, etc.

À noter que l'espace requis pour les élèves se calcule à raison de 6 m² (60 pi²) par élève. Dans certains cas, pour aménager un espace vert dans la cour, il a fallu ajouter une période de récréation à l'horaire afin de respecter la norme minimale de 6 m² (60 pi²) par élève.

On peut obtenir un plan général d'implantation du site⁷ (plan du terrain et de la bâtisse à vue d'oiseau) auprès du Service des ressources matérielles en envoyant une copie du formulaire de demande d'émission de plans de terrain (Annexe 1) par télécopieur au (514) 596-7460.

1.5 Faire des recherches et visiter les projets existants

Une bonne façon d'éviter de répéter les erreurs est :

- . d'effectuer une recherche sur le sujet (liste des sites Internet à l'annexe 2 et des livres de référence à l'annexe 3);

⁶ Un plan d'entretien écrit permet de clarifier le rôle de chacun dans le temps et dans l'espace.

⁷ Bien que ce plan général soit donné gratuitement aux écoles de la CSDM, l'obtention de plans plus précis peuvent nécessiter certains frais.

- ## 1.6 Réaliser un plan initial

Le plan initial devrait être approuvé par les instances locales notamment la direction de l'école et le Conseil d'établissement. La direction de l'école, après s'être assurée de l'adhésion de tous les intervenants au projet, soumet une copie du dossier à la direction du regroupement pour autorisation.

Stationnement

École

30 mètres

Entrée Nord de la cour

Zone de regroupement

Zone de jeux

Zone de jardinage

25 mètres

Entrée sud de la cour

11

2. Étapes d'élaboration

2.1 Préparer un plan détaillé.

Soumettre le plan détaillé (Annexe 6) à la direction de l'école et au conseil d'établissement pour fin d'approbation et s'assurer que l'information sera communiquée à tous (incluant le personnel d'entretien).

Aviser les voisins de vos intentions (exemple de lettre à l'annexe 7) pour s'assurer que le projet proposé soit acceptable par le milieu immédiat de l'école. Utiliser le journal du quartier s'avère aussi une bonne façon de communiquer avec le milieu.

Après l'approbation des autorités locales, soumettre le projet avec les plans de réalisation au **Service des ressources matérielles pour fin d'approbation. La direction de regroupement prépare simultanément un rapport pour le Comité exécutif afin d'obtenir l'autorisation de mettre en marche le projet et d'amorcer une campagne de financement au besoin.**

2.2 Planifier la réalisation

Après approbation finale, l'école peut amorcer le projet à condition de trouver le financement nécessaire à sa réalisation. La direction de l'école doit s'assurer de respecter les règles d'approvisionnement⁹, les limites de délégation de pouvoir, la politique sur les levées de fonds, etc.

⁹ On peut consulter les éléments de la politique sur le site *Adagio* de la Commission scolaire de Montréal dans *Politiques et règlements*.

3. Étapes de réalisation

3.1 Informer tous les intervenants

Faire connaître aux différents intervenants les plans tels qu'approuvés et déterminer un échéancier de réalisation.

3.2 Préparer l'appel d'offres et le contrat de réalisation

Si des travaux majeurs (dont les coûts sont supérieurs à 25 000 \$) doivent être réalisés et nécessitent le recours à des entreprises extérieures, le **Service des ressources matérielles** voit à :

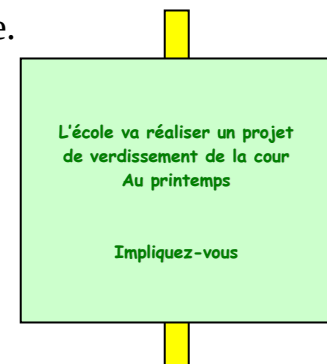
- . préparer les documents d'appel d'offres;
- . acheminer le dossier au Bureau des approvisionnements;
- . recommander l'entrepreneur conforme;
- . et assurer la surveillance des travaux.

3.3 Faire un suivi auprès des intervenants

Planifier des rencontres régulières avec le personnel d'entretien de l'école et les personnes impliquées dans le projet pour discuter des progrès et régler les problèmes rencontrés ou qui pourraient survenir. Fournir une copie du plan de l'espace aménagé au personnel d'entretien¹⁰ en vue de l'afficher en permanence dans leur bureau.

Aider les enseignants à devenir familier avec les possibilités d'utiliser le site pour «supporter» le programme scolaire (voir la liste du matériel pédagogique en éducation à l'environnement dans le cadre d'un projet de verdissement à l'annexe 8).

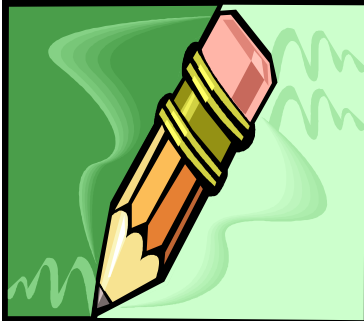
Mettre en place un panneau d'information à l'école.



¹⁰ Évidemment, le personnel de soutien ne peut assumer à lui seul l'entretien de l'espace aménagé.

Processus technique

1. Planification initiale



Planifier le projet par étape en commençant par un projet de renaturalisation d'une **petite** partie de la cour d'école.

Faire un «remue-méninges» avec les élèves, les parents, les enseignants et autres pour recueillir des idées.

Définir le type d'aménagement souhaité : habitat pour la faune, jardin potager, jardin de vivaces, zone d'ombrage, zone de jeux, etc.

Décider de la taille et du lieu à verdir.

Impliquer les élèves dans l'arpentage et la prise des mesures.

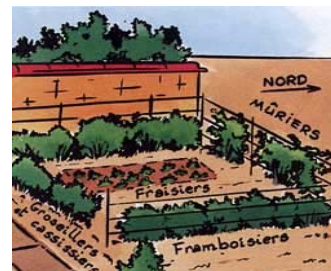
Développer un plan initial (un dessin et une description écrite). Offrir différentes alternatives pour les soumettre à l'ensemble de l'équipe école.



Demander la participation de toute l'école; il y a peut-être des passionnés de jardinage, d'horticulture, de naturalisme ou des architectes paysagers qui peuvent aider dans la recherche. Dans la recherche de bénévoles, se souvenir que les gens seront plus intéressés à participer s'ils peuvent offrir leurs services pour des tâches spécifiques (levée de fonds, aide le jour des semences) avec des responsabilités et des échéances bien définies.

Contacter d'autres écoles pour apprendre de leurs expériences.

Déterminer les besoins d'entretien et choisir la personne qui en sera responsable. S'assurer d'un accès à l'eau. Il peut être nécessaire d'inclure des travaux de plomberie au projet initial.



1.1. Choix du site à verdier

Choisir un endroit où il n'y a pas beaucoup de circulation afin de protéger les plantations ; essayer de faire le jardin près des clôtures et dans les coins puisque ces endroits ne sont pas utilisés pour les jeux.

Délimiter, autant que possible, les endroits choisis, soit par une petite clôture (idéale mais coûteuse), soit par un chemin et une bordure.



1.2. Portrait de la cour d'école

Avant la réalisation du projet, dresser le portrait de la cour d'école quant à ses usages et ses caractéristiques. Utiliser le plan disponible auprès de la Commission scolaire comme document de base (Annexe 1). Impliquer, si possible, les élèves dans la recherche des informations nécessaires, incluant :

- Superficie de la cour
- Nombre d'élèves
- Zones de soleil et d'ombre tout au long de la journée
- Arbres et arbustes existants : genre, endroit exact, diamètre du tronc, étendue du feuillage, forme et dimensions de la zone de plantation;
- Plan de drainage, incluant endroits à problèmes (coins où l'eau s'accumule ou endroits qui ne reçoivent pas de pluie comme sous un auvent)
- Qualité du sol : contaminant, pH, sel, humidité, compaction, matière organique, texture
- Dénivellation (pente)
- Bâtiments existants : portes, fenêtres et autres éléments de construction (toit, marches)
- Structures existantes : modules de jeu, bancs, poubelles et conteneurs, clôtures, entrées asphaltées, support à bicyclettes, stationnement, borne-fontaine, mur de soutènement, poteau de lumière, enseigne, etc.
- Allées de circulation : trottoir, sentiers et raccourcis, accès pour camions de livraison et d'incendie, zone où les élèves sont «déposés»
- Utilisation actuelle : zones de jeu (formelles et informelles), zones occupées pendant les récréations, zones tranquilles, parcs adjacents

- Vents : direction, vitesse, endroits susceptibles aux bourrasques ou tourbillons
- Vue : pour améliorer un beau point de vue ou pour cacher un mauvais, pour assurer l'intimité des voisins.



1.3. Choix des végétaux

Étudier les conditions du site au préalable : ombre et clarté, sol argileux ou sablonneux, sec ou humide, plat ou accidenté, etc.

Choisir les plantes résistantes pour la zone de rusticité 5b, Région de Montréal. Les catalogues des pépinières donnent habituellement l'information à savoir si une plante doit être à l'ombre ou plein soleil et aussi la zone où elle va résister. (voir la liste des fournisseurs de plantes et semences à l'annexe 9, la liste des plantes indigènes à l'annexe 10, la liste des plantes nocives à éviter à l'annexe 11 et la liste des arbustes pour terrain sec ou sablonneux à l'annexe 12).

Les fleurs sauvages (indigènes) provenant de pépinières qui garantissent l'origine des plantes proviennent de semences non ramassées dans la nature.

La transplantation réussit mieux en automne alors que les plantes sont «dormantes». Semer des plantes annuelles, particulièrement en graines est plus difficile à planifier puisqu'il faut de la chaleur et de la pluie.

Pour planter un arbre dans la cour qui résistera aux bonds des ballons et autres soubresauts de la cour, en choisir un dont le **diamètre du tronc** est d'au moins **10 cm (4 pouces)**.

1.4. Vérification avant excavation

Avant de creuser, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de câbles souterrains ni d'installations qui pourraient être détériorés par les travaux. Pour les services de repérage gratuits des infrastructures souterraines, il faut appeler :



INFO EXCAVATION à (514) 286-9228
(site Internet: www.info-ex.com)

1.5 Évaluation des coûts



Tenir compte de la location d'équipement, la location/achat d'équipement, achat de correctifs pour le sol : os moulus, paillis, engrais, semences, plateau de semis, mélange de terreau, atomiseur, végétaux, frais de livraison, tuteurs, etc.

Consulter le Secteur de l'approvisionnement de la Commission scolaire pour les coûts de l'enlèvement de la terre et du gazon, le coût d'une affiche et installation, le coût des produits pour amender le sol. Pour les projets de plus de 150 pieds carrés, les produits tels compost, paillis, roches, etc. doivent être achetés via le **Secteur des approvisionnements** (1 verge cube de ces produits couvre 108 pieds carrés si l'épaisseur requise est de 3 pouces).

Les pépinières vont souvent offrir un rabais pour de gros projets scolaires.

Prévoir un budget pour des plantes grosses et en pots. Les plantes sans pots, bien qu'économiques, survivent rarement, surtout en situation d'entretien réduit.

1.6. Financement



Suivre les différentes étapes d'une levée de fonds et de demandes de financement auprès des programmes de financement et des fonds privés (Annexe 13).

Consulter d'autres écoles pour connaître les coûts encourus et leurs sources de financement possibles.

Faire appel aux commerçants des environs et aux groupes communautaires du quartier pour leur appui (ex.: demander à la quincaillerie locale de fournir des outils pour les élèves).

Chercher aussi d'autres sources pour le financement, les plantes et l'entretien, comme les groupes de service, les groupes de jeunes, les groupes d'horticulteurs et de personnes âgées.

Créer un comité pour administrer ce projet afin de pouvoir émettre des reçus d'impôts pour les dons par le biais de la Fondation CSDM ou organiser le financement à travers le compte de l'école.

Conserver les rapports et les reçus puisque la plupart des commanditaires demandent des rapports financiers et des reçus.

Prendre des photos avant, pendant et après pour documenter votre projet pour les commanditaires (et pour y référer ultérieurement).

Ne pas oublier de remercier les donateurs par des certificats d'appréciation et des lettres de remerciement adressées aux donateurs ou aux journaux locaux mentionnant l'aide reçue.

2. Réalisation et entretien

2.1. Préparation du terrain

Faire appel à des entrepreneurs qualifiés.



Pour créer un parterre dans une pente, ne pas enlever l'herbe puisqu'elle aide à prévenir l'érosion du sol. Encore là, il faut creuser des trous individuels.

Creuser et amender le sol est un gros travail qui doit être fait par des bénévoles adultes ou des élèves plus vieux.

Faire livrer les plantes à l'avance et les entreposer dans un endroit sécuritaire et à l'ombre. Les garder bien arrosées jusqu'au moment de les planter. Si vous utilisez des végétaux sans pot, il faut les faire livrer un seul jour à l'avance. Il est particulièrement important de les garder au frais et bien arrosés et que le sol soit préparé à l'avance.



Prévoir un endroit pour s'asseoir, utile pour des activités extérieures. Consulter le *Secteur des approvisionnements* pour connaître les matériaux à utiliser pour créer des aires de repos.



2.2. Plantations et semailles

Impliquer les élèves à cette étape. Si les semailles doivent être faites sur le temps de classe, aviser les enseignants suffisamment à l'avance. Prévoir l'aide de plusieurs parents.

S'informer des instructions nécessaires aux plantations et semailles auprès d'une pépinière.

Fournir le plan complet à plusieurs personnes afin de pouvoir fonctionner de façon autonome.

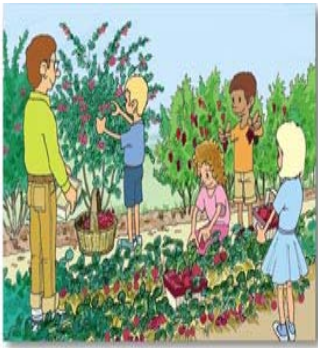
Inviter les instances de la Commission, le journal de quartier, etc. pour assister aux plantations et semailles.



Pour cette opération, vous aurez besoin de :

- Plantes et graines
- Pelles, bêches, râteliers, déplantiers, boyau d'arrosage et arrosoirs (voir les annexes 14 et 15 pour les outils et équipements)
- Tuteurs en bois et cordes pour délimiter le site
- Amendements pour le sol comme terreau, paillis, compost, os moulus
- Un plan de travail : chaque équipe sera supervisée par un adulte et sera responsable pour une tâche spécifique ou une partie du site
- Des rafraîchissements – jardiner est un gros travail

Arroser immédiatement après avoir semer. Ajouter un paillis pour éviter de perdre l'eau.



2.3. Entretien

Il faut avoir un plan bien organisé pour l'entretien. Bien informer le personnel d'entretien : leur donner une copie du plan (incluant les dessins), une cédule d'entretien à afficher dans leur bureau.

Un jardin devrait être planifié afin de nécessiter le moins d'entretien possible. Cependant, les deux (2) premières saisons demandent toujours un certain entretien, notamment au niveau de l'arrosage.

Arbustes et arbres représentent beaucoup moins de travail d'entretien qu'une plate-bande de fleurs et de plantes annuelles.

Pour l'entretien des jardins de vivaces et les potagers, laisser les fleurs fanées et le nettoyage jusqu'au printemps pour permettre à la faune de se nourrir pendant l'hiver.

Arroser les jours de semaine quand le personnel d'entretien est présent pour favoriser l'accès au boyau d'arrosage et à la soupape d'arrêt. Idéalement, arroser tôt le matin ou en fin de journée.



Arroser généreusement, possiblement tous les jours, les repiquages et semis produits par propagation. Semer tôt au printemps ou à l'automne pour réduire l'arrosage initial.

Privilégier les plantes indigènes : une fois établies, elles nécessitent que très peu ou pas d'entretien.

Utiliser du paillis pour réduire le sarclage et l'arrosage.

À l'automne, racler les feuilles sur les plates bandes autour des nouvelles plantes pour les protéger pour l'hiver. Les feuilles fournissent un engrais et agissent comme source d'insectes pour les oiseaux.

Prévoir une politique de mauvaises herbes : Lesquelles enlever? Quand? Lesquelles garder? Considérer que ce qui est classé traditionnellement comme mauvaise herbe peut être une importante source de nourriture pour la faune¹¹.

Retirer les herbes nuisibles. À cet effet, se renseigner au département des parcs de chaque municipalité.

Finalement, dresser une liste, avec images, des plantes à conserver et des autres à enlever.



Ne pas utiliser de pesticides afin de vous conformer à la politique de la Commission. S'assurer que les engrais ne contiennent pas d'herbicides. Vous adresser au personnel d'entretien ou au **Bureau de santé et sécurité au travail** pour connaître les produits à utiliser.



2.4. Sel de déglacage

Bien que le sel soit nécessaire pour des raisons de sécurité en hiver, il est nuisible pour l'environnement et endommage les plantes.

Demander au personnel d'entretien d'utiliser l'«**Urea**» un engrais naturel qui est efficace sur la glace et facile à utiliser.

Ne pas semer des plantes sensibles au sel près des passages piétonniers qui doivent être déglacés (Annexe 16).

Protéger les arbustes et les vivaces en les couvrant de feuilles mortes.

¹¹ Bien qu'étant une source importante de nourriture pour les oiseaux, l'herbe à poux est la cause principale des allergies et doit être arrachée (avec les racines). Par contre, le laitron est une importante source de nourriture pour les larves du papillon Monarque et devrait être protégé, de même que la solidage ou verge d'or qui n'est pas une plante nuisible et ne donne pas la fièvre des foin.



2.5. Vandalisme

Le vandalisme est toujours une préoccupation pour une cour d'école en milieu urbain. Ce ne sont pas les élèves qui ont travaillé au jardin qui vont le vandaliser. Les écoles sont ouvertes au public et sont utilisées par la communauté. Il faut donc sensibiliser la population locale et essayer de les impliquer dans un aspect du projet pour qu'elle s'approprie aussi le verdissement réalisé.

Conclusion

La vie entraîne la vie.

Remplacer l'asphalte par des végétaux qui boivent, respirent et transpirent, se modifient au fil des saisons et se développent sans cesse, c'est remplacer l'inerte par du vivant fort intéressant.

C'est aussi donner vie à un projet qui, pour se concrétiser, nécessite l'implication d'un grand nombre d'intervenants, idéalement toute l'école. Une plantation est une excellente occasion de nourrir le sentiment d'appartenance à l'école en affichant fièrement ses couleurs tout en améliorant son milieu de vie. La présence d'une aire additionnelle de végétation (ne serait-ce qu'un arbre) profite à tous : élèves et personnel de l'école. La réalisation d'un tel projet met nécessairement de la vie dans une école.

Bref, verdir la cour de l'école c'est y semer la vie!

Aimant la vie, j'espère que ce guide facilitera de telles démarches à la Commission scolaire de Montréal.

Longue vie au verdissement des cours d'école!



**Commission
scolaire
de Montréal**

Annexe 1 - Formulaire de demande d'émission de plan de terrain

Faire parvenir par télécopieur au (514) 596-7460.

École : _____	Date : _____
Adresse : _____	
Téléphone : _____	
Nom du demandeur : _____	
Autorisation de la direction : _____	
Plan requis : _____	
Projet : _____	
Détail du projet : _____ _____ _____ _____ _____ _____	
Émis le : _____	
Pour le Service des ressources matérielles : _____	

Annexe 2 - Liste des sites Internet à consulter

Plantes indigènes Indigo

<http://www.horticulture-indigo.com/>

Répertoire des pépinières de végétaux indigènes du Québec

<http://www.sodaq.qc.ca/pepinieres>

Jardinons à l'école, site français bien documenté

<http://www.jardinons-alecole.org/>

Evergreen

<http://www.evergreen.ca/>

Fondation canadienne de l'arbre

<http://www.treecanada.ca/>

Société de l'arbre du Québec

<http://www.sodaq.qc.ca/>

L'univers des arbres par Domtar et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles <http://www.domtar.com/arbre/>

Encyclopédie sur les plantes

www.come.to/jardin

Jardin botanique de Montréal

www.ville.montreal.qc.ca/jardin.htm

Fédération de la faune du Québec

<http://www.fondationdelafaune.qc.ca>

Création d'espace extérieur de jeu

<http://www.planetearthplayscapes.com>

Organismes qui diffusent des livres et des ressources en éducation environnementales (souvent en anglais)

Acorn Naturalist : <http://www.acornnaturalists.com>

Green Teacher : <http://www.greenteacher.com/>

Annexe 3- Livres de références sur le jardinage

Les plantes grimpantes

Poliquin, André, 1995.

Les clématites pour le Québec et l'est du Canada.

Éditions du Trécarré, Saint-Laurent QC. 158p.

B-JBM: 0500 RAN CLE P6.1

Pour le jardinier horticulteur

Pour celui qui a le pouce vert ou veut apprendre à l'avoir, les livres à acheter cette année...

Nouveau guide illustré du jardinage au Canada

Éditeur : Sélection du Reader's Digest (2000)

Prix approximatif: 49,95\$

Pourquoi : Pour être certain d'avoir la bible du jardinier amateur au Québec. Même si cette nouvelle édition est parue l'an passé, c'est le classique que TOUT jardinier devrait avoir en premier dans son cabanon pour le vrai pratico-pratique encyclopédique.

Les Graminées

Auteurs : Barone, Sandra & Fred Oehmichen (2001)

Éditeur : Éditions de l'Homme

Prix approximatif: 24,95\$

Pourquoi : Pour donner aux graminées ornementales, des plantes polyvalentes et ornementales, la place qui leur revient dans les jardins québécois.

Un jardin de fleurs au Québec

Auteur : Daniel Fortin (2001)

Éditeur: Trécarré

Prix approximatif: 24,95\$

Pourquoi : Pour un auteur bien coté, ayant mérité le prix de personnalité horticole de l'année à Laval 2001. Un livre bien fait, avec des textes recherchés, beaucoup de photos, simple et concis.

Plantes vivaces pour le Québec Tomes I, II, III

Auteur : Daniel Fortin (1993, 1994, 1995)

Éditeur: Trécarré

Prix approximatif: 24,95\$/ch.

Plantes vivaces pour le Québec Tome IV

Auteur : Daniel Fortin (1998)

Éditeur: Trécarré

Prix approximatif: 24,95\$

Plantes d'ombre

Le jardin d'eau, une vision écologique

Auteur : Bilodeau, Danielle (2001)

Éditeur : Éd. de Mortagne

Prix approximatif: 24,95\$

Pourquoi : Pour l'aspect pratique de ce beau livre québécois sur une mode québécoise, le jardin d'eau.

Les Vivaces

Auteur : Hodgson, Larry

Collection Le jardinier paresseux

Éditeur : Broquet

Prix approximatif: 49,95\$

Annexe 4 – Cours d'école à visiter

Plusieurs écoles ont des jardins de styles différents et à différentes étapes de développement. Il n'est pas possible de maintenir une liste à jour des jardins d'école, mais vous pouvez vous adresser au Comité central de l'environnement pour obtenir une liste de références ¹² :

En plus des réalisations scolaires, voici d'autres endroits à visiter afin d'inspirer la planification d'un projet de verdissement :



Jardin botanique
Boisé Louis-riel

¹² Si vous connaissez des écoles dont les réalisations pourraient illustrer les différents types de jardins ici répertoriés, communiquez avec **le CCE ou SRM?**

Annexe 5 - Principes d'un habitat pour la faune

Habitat pour la faune et jardin anglais de vivaces sont très différents. Si vous planifiez un jardin pour attirer la faune, vous planifiez un écosystème autosuffisant, pas un jardin de fleurs. Un habitat pour la faune peut se concentrer sur un objectif : attirer les oiseaux. Vous pouvez souhaiter inclure un jardin de fleurs ou un potager entretenu mais la plantation et l'entretien sont très différents.



Besoins des habitats

Les besoins de base pour un habitat sont la nourriture, un abri et de l'espace. Choisir des plantes qui couvrent la nourriture et l'abri. L'eau est plus difficile à ajouter dans une cour d'école mais les baignoires d'oiseaux ou les flaques d'eau «désignées» peuvent aider. La zone jardin détermine l'espace. À cause des restrictions urbaines il faut planifier l'habitat pour répondre aux besoins de petits animaux tels les oiseaux ou les papillons.

Bordure

L'habitat le plus facile et le plus important à établir est une bordure de végétation. Il est difficile de planter des arbres matures, il faut donc profiter de ceux qui existent déjà dans la cour d'école. Prévoir une progression d'arbres de différentes hauteurs, des arbustes, des couvre-sol et de l'herbe naturelle pour obtenir un effet de bordure. Y inclure un abri.

Massifs

Un moyen sûr de réussir une plantation de bordure est de prévoir des massifs. Prévoir plusieurs massifs séparés par des espaces gazonnés. Inclure dans chacun au moins un petit arbre avec plusieurs arbustes plantés autour. Pour compléter, planter des arbustes couvre-sol, de la vigne et des herbes longues pour le bord. Inclure des plantes annuelles et des vivaces. Semer de façon aléatoire pour créer une apparence «naturelle».

Diversité

Planifier une grande variété d'espèces de plantes pour obtenir une grande variété de nourriture et d'abri. Penser à planter des arbres et des buissons à fruits qui mûrissent à différentes périodes de l'année pour donner de la nourriture toute l'année. Penser tout particulièrement aux sources de nourriture pour l'hiver.



Abri

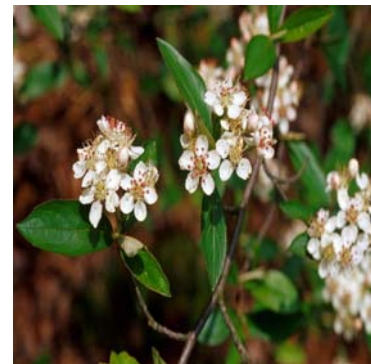
Penser à planter des arbres et des arbustes à feuillage permanent afin d'offrir la possibilité de faire un nid à différents niveaux. Dix pour cent de la plantation devront contenir de tels végétaux. Les feuillus offrent aussi un abri, surtout ceux qui ont beaucoup de branches. Les branches horizontales sont un atout pour la nidification. Lors de la planification, penser que des arbres matures feront de l'ombre à votre plantation. Les placer en tenant compte de leur hauteur à maturité.

Espacement

Lors de la plantation, prévoir suffisamment d'espace pour la croissance. Consulter les guides de jardinage afin de prévoir l'espace suffisant pour les différentes espèces de plantes. Planter les espèces similaires en groupe plutôt que les disperser afin de favoriser la pollinisation (besoin des plantes femelle et mâle). Vérifier avec la pépinière pour vous assurer d'avoir les deux sexes.

Espèces indigènes

Autant que possible utiliser les espèces indigènes puisqu'elles seront mieux adaptées aux conditions. Certains cultivars n'offrent pas de nourriture pour les oiseaux indigènes. Certaines plantes (non indigènes) sont envahissantes et sans valeur pour la faune. Une bonne recherche vous permettra d'éviter de semer des plantes nocives pour l'environnement.



Succession

La succession est le remplacement ordonné, graduel et continu d'une plante par une autre. Brièvement, cela se passe comme suit : plantes pionnières, prairie herbeuse, buissons aimant le soleil, arbres aimant le soleil, arbres supportant l'ombre à arbres aimant l'ombre. Vous commencez avec une prairie ou un jardin et vous vous retrouvez avec une forêt.

Ne pas oublier ce processus naturel lors de la planification. Une zone naturalisée ou habitat pour la faune doit avoir une certaine taille pour être efficace. Si la zone est trop petite l'élimination naturelle va détruire votre plan. Planifier pour la succession.

Sauvage et vague

Les jardins pour la faune semblent souvent malpropres ou mal entretenus. Trouver la limite à établir entre un bon habitat pour la faune et les demandes d'esthétisme de la commission scolaire ou de la communauté. Créer un écosystème qui est autosuffisant dans un environnement urbain est un défi perpétuel. Cela entraîne un entretien sélectif pendant plusieurs années.

Écrire le but précis de cet aménagement afin d'en assurer la pérennité. La communauté scolaire change régulièrement; alors il faut continuer d'expliquer le jardin et ses fonctions.

* * *

Utiliser votre jardin.
Se rappeler que le projet de jardin est de faire pousser les jardiniers.



**Arbustes résistants qui attirent les oiseaux afin de
créer un habitat pour la faune**

Nom commun (Nom anglais)	Nom botanique	Remarques
Aronie rouge (Red Chokeberry)	<i>Aronia arbutifolia</i>	Hauteur de 50 cm
Aronie noire (Black Chokeberry)	<i>Aronia melanocarpa</i>	Hauteur de 300 cm
Cornouiller (Tatarian Dogwood)	<i>Cornus alba</i>	Différents cultivars
Cornouiller (Pagoda Dogwood)	<i>Cornus alternifolia</i>	Petit arbre
Cornouiller mâle (Cornelian Cherry)	<i>Cornus mas</i>	Hauteur 300 à 650 cm
Cornouiller (Grey Dogwood)	<i>Cornus racemosa</i>	Hauteur 180 à 300 cm
Cornouiller (Roundleaf Dogwood)	<i>Cornus rugosa</i>	Hauteur 300 cm
Aubépine (Hawthorne)	<i>Craetagus</i>	Différents cultivars
(Cherry Elaeagnus)	<i>Elaeagnus angustiflora</i>	Hauteur 270 cm
Millepertuis (Shrubby St-John's Wort)	<i>Hypericum prolificum</i>	Hauteur 90 cm
Genévrier commun (Common Juniper)	<i>Juniperus communis</i>	Différents cultivars
Genévrier rouge (Red Cedar)	<i>Juniperus virginiana</i>	Peut avoir la taille d'un arbre
(Spicebush)	<i>Lindera benzoin</i>	Plants mâle et femelle devraient être plantés ensemble
Chèvrefeuille (Honeysuckle)	<i>Lonicera</i>	Différents cultivars
Pommier (Crabapple)	<i>Malus</i>	Différents cultivars
(Sweet Gale)	<i>Myrica gale</i>	Hauteur 120 cm – parfumé
Myrique de Pennsylvanie (Bayberry)	<i>Myrica pensylvanica</i>	Plants mâle et femelle devraient être plantés ensemble Hauteur 250 cm
Merisier à feuille pourpres (Pissard Plum)	<i>Prunus cerasifera</i> <i>Aatropurpurea@</i>	Hauteur 300 à 600 cm
Cerisier pourpre des sables (Purpleleaf Sand Cherry)	<i>Prunus x cistena</i>	Hauteur 150 à 200 cm
(Dwarf Florering Almond)	<i>Prunus glandosa</i>	Hauteur 150 cm
Sumac aromatique (Fragrant Sumac)	<i>Rhus aromatica</i>	Hauteur 90 cm
Sumac copal (Shining Sumac)	<i>Rhus copalina</i>	Hauteur 600 cm
Vinaigrier ou sumac glabre (Smooth Sumac)	<i>Rhus glabra</i>	Hauteur 180 à 300 cm
Groseiller alpin (Alpine Currant)	<i>Ribes alpinum</i>	Hauteur 120 à 240 cm

Groseiller doré (Golden Currant)	<i>Ribes aureum</i>	Hauteur 180 cm
Groseiller odorant (Buffalo Currant)	<i>Ribes odoratum</i>	Hauteur 180 cm
Ronce (Raspberry)	<i>Rubus</i>	Différents cultivars
Sheperdie (Russet Buffaloberry)	<i>Sheperdia canadensis</i>	Hauteur 180 à 240 cm
Sorbier (Mountain Ash)	<i>Sorbus</i>	Différents cultivars
Thuya (American Arborvita)	<i>Thuja</i>	Différents cultivars
Bleuet (Highbush Blueberry)	<i>Vaccinum corymbosum</i>	Hauteur 360 cm – sol acide
Canneberges ou vigne d’Ida (Mountain-Cranberry)	<i>Vaccinum vitis-idaea minus</i>	Bon couvre sol, sol acide
Viorne (Viburnum)	<i>Viburnum</i>	Différents cultivars

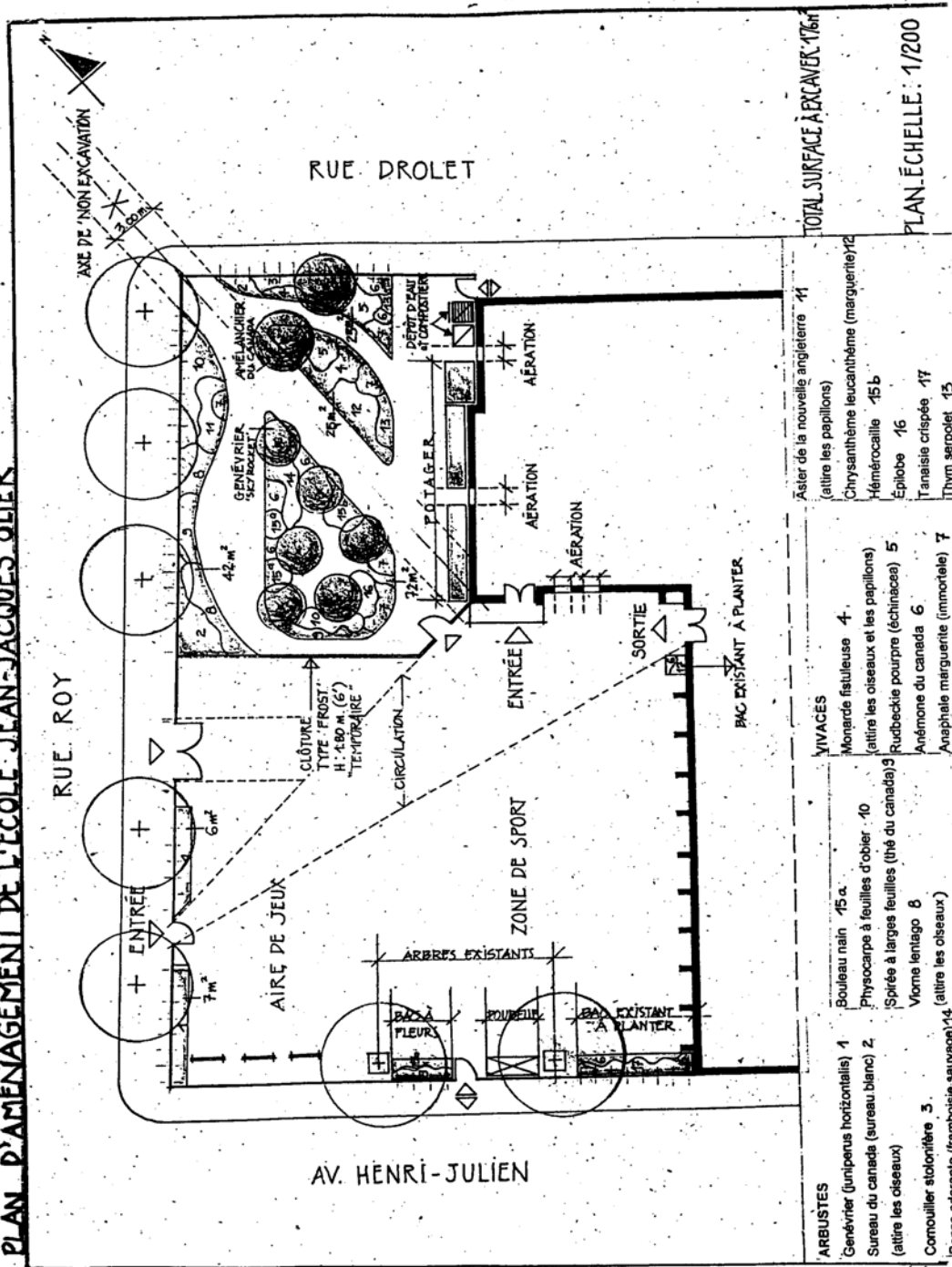
Annexe 6 - Contenu du Plan détaillé

Plan à soumettre pour l’approbation du projet

- ☐ Une déclaration écrite sur les objectifs visés par le projet.
- ☐ Une lettre d'appui de la direction de l'école et du Conseil d'établissement.
- ☐ Une liste des membres du Comité de verdissement de la cour d'école et leur «lien» avec l'école.
- ☐ Un plan du site incluant les installations actuelles et l'état du site.
- ☐ Un plan de plantation clair indiquant l'endroit et le choix des plantes, arbres ou arbustes qui y seront plantés (si possible, donner le nom scientifique des plantes) avec leur source d’approvisionnement (exemple à la page suivante).
- ☐ Un plan de l'aménagement paysager détaillé incluant des éléments qui seront bâtis : sentiers, pavage, boîtes à fleurs, composteur, etc. À cette étape, il peut être nécessaire de retenir les services d’un architecte paysagiste¹³. La direction du **Service des ressources matérielles** doit être consultée au préalable.
- ☐ Un dessin ou une description écrite de ce qu'aura l'air le terrain dans dix ans.
- ☐ Une planification du travail des bénévoles pour la préparation du terrain, la réception des livraisons de matériel, la gestion des semilles, des plantations et de l'arrosage.
- ☐ Plan d’entretien à long terme incluant la période estivale.
- ☐ Liste des coûts estimés.
- ☐ Plan de financement pour la réalisation et l'entretien de l'espace aménagé.
- ☐ Liens entre le programme scolaire versus l'utilisation du site.

¹³ L’architecte paysagiste peut aussi être impliqué au tout début du processus afin de réfléchir, avec le Comité de verdissement, aux besoins de la communauté versus les possibilités du milieu.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE JEAN-JACQUES OLIER



TOTAL SURFACE À EXCAVER: 176m²

PLAN ÉCHELLE: 1/200

ARBUSTES	VIVACES	ARBRES
1 Genévrier (juniperus horizontalis)	4 Monarde fistuleuse	15a Bouleau nain
2 Sureau du canada (sureau blanc)	5 Rudbeckie pourpre (échinacea)	10 Physocarpa à feuilles d'obier
(attire les oiseaux)	6 Anémone du canada	9 Spirée à larges feuilles (thé du canada)
3 Cornouiller stolonifère	7 Anaphale marguerite (immortelle)	8 Viorne lentago
(attire les oiseaux)		(attire les oiseaux)
14 Ronce odorante (framboisie sauvage)		
	11 Astier de la nouvelle anglaise	
	(attire les papillons)	
	12 Chrysanthème leucanthème (marguerite)	
	15b Hémérocalles	
	16 Epilobe	
	17 Tanaisie crispée	
	Thym serpolet	

Annexe 7 - Modèle de lettre aux voisins

La lettre ci-dessous a été adressée par une école de Toronto à ses voisins pour les aviser du projet de l'école et pour les assurer que l'école se soucie de ses relations avec la communauté environnante.

Aux voisins de l'école XX

L'école XX entame la première phase d'un projet de verdissement dans la partie YY de la cour de l'école. Ceci permettra aux élèves de participer à des activités éducatives à l'extérieur dans un endroit sécuritaire et pratique. Ils pourront suivre les changements avec les saisons et d'une année à l'autre.

Les plantes pour l'étape 1, ont été choisies pour fournir nourriture et abri aux oiseaux. Ces plantes sont indigènes à notre région et vont nécessiter très peu d'entretien lorsqu'elles seront bien établies. L'entretien régulier de la cour continuera comme à l'habitude.

Les élèves, le personnel et les parents de l'école XX offrent beaucoup de travail bénévolement afin de faire de ce projet une réalité. Le financement a été fourni par _____. La plantation se fera le _____ et pendant la semaine suivante.

Nous espérons que vous profiterez de la beauté de ce nouvel espace naturalisé qui inclura des plantes qui donnent des fleurs au printemps et des feuilles rouges à l'automne. Nous apprécierions aussi si vous pouviez garder un œil sur notre jardin nature et aviser immédiatement la police en cas d'activité suspecte.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration et vous transmettons nos salutations toutes naturelles!

Annexe 8- matériel pédagogique en éducation à l'environnement dans le cadre d'un projet de verdissement

<i>Titre du document</i>	<i>Résumé</i>	<i>Clientèle</i>	<i>Acquisition</i>
À l'école des arbres			Fondation canadienne de l'arbre
➤ Les jeunes explorateurs	L'exploration de l'environnement immédiat constitue la base de nombreuses activités proposées dans cette brochure. L'élève pourra exercer son sens de l'observation par des expériences simples, réalisées en classe.	5 à 7 ans	220, avenue Laurier Ouest, Pièce 1550 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9 Tél. : (613) 567-5545 Courriel : tcf@treecanada.ca
➤ Les jeunes chercheurs	Les élèves pourront développer ici leur habileté à recueillir et à conserver l'information au moyen de diverses techniques de tenue de dossiers. Nous donnons également des suggestions pour faire partager aux élèves leurs découvertes. Les activités de collecte d'information peuvent facilement être adaptées à des logiciels de base de données ou à des tableurs, si on dispose de tels outils.	8 à 11 ans	Site Internet : www.treecanada.ca Trousse pédagogique : 280 pages 75,00 \$
➤ Les jeunes décideurs	L'exploration de problèmes touchant la forêt sert ici de base au développement continu des habiletés inhérentes à la pensée critique. La mise en relation des expériences des autres et de l'expérience personnelle offre la possibilité d'examiner ces questions sous divers points de vue.	11 à 13 ans	

Titre du document	Résumé	Clientèle	Acquisition
Changements climatiques de la planète	Les élèves feront une expérience pour démontrer l'effet de serre.	3 ^e cycle du primaire (Sujet : Sciences et technologie)	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Colorer votre monter avec des changements – Le jeu du camouflage	Les élèves déterminent les couleurs dominantes dans leur zone d'habitat ou dans leur jardin et créent un morceau d'art visuel.	Secondaire 1 (Sujet : Sciences et technologie – systèmes vivants; Éducation artistique – arts plastiques; mathématiques)	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
« Copains » d'observation	Les élèves observent, assis dos à dos avec un partenaire, une variété de vues dans leur habitat de cour d'école et décrivent quelque chose de peu ordinaire. (Discipline : Français)	2 ^e cycle du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Désherber	C'est une activité à laquelle tous les enfants peuvent participer. Elle permet de poursuivre le projet à l'école tout en apprenant. (Disciplines : Sciences et technologie; mathématiques)	2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Détecteur de poubelles	Les élèves créeront un tableau pour une chasse multi sensorielle des poubelles dans la cour d'école. (Disciplines : Sciences et technologie; français)	2 ^e cycle du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Diapositive de feuille	Fournir une loupe aux élèves pour explorer le détail des feuilles.	3 ^e cycle du primaire 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e secondaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit

Titre du document	Résumé	Clientèle	Acquisition
Du bourgeon à la feuille : soyez témoin de l'arrivée du printemps	Les élèves observent un arbre choisi au printemps et observe les signes de bourgeonnement. (Disciplines: Sciences et technologie ; français)	2 ^e cycle du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Feuilles magiques	Les élèves adoptes un arbre à feuilles caduques en septembre et créent une ligne du temps pour montrer comment les feuilles changent de couleur. (Disciplines : Sciences et technologie ; arts plastiques)	2 ^e cycle du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Figures naturelles	Rechercher les formes géométriques dans la nature pour aider les élèves à apprécier la diversité dans l'environnement naturel. (Discipline : Sciences et technologies)	1 ^{re} année du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Fossiles de neige	C'est une activité qui permet de ramasser et de classifier les cristaux de neige. (Discipline : Écologie)	2 ^e et 3 ^e cycle du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
L'arbre de nuit	En utilisant un livre de Noël concernant l'alimentation des animaux, les élèves apprennent comment partager Noël avec les animaux. (Disciplines : Sciences et technologie; français)	1 ^{er} cycle du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Où est mon déjeuner? Utiliser les couleurs des saisons pour trouver votre dîner	Les élèves observent sur une base saisonnière, tout au long de l'année, leur cour d'école ou leur jardin à la recherche des couleurs prédominantes et des couleurs camouflées. (Disciplines : Sciences et technologie; arts plastique)	1 ^{er} cycle du primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit

Titre du document	Résumé	Clientèle	Acquisition
Places dans notre cour d'école – Un livre « jeu d'espion »	Créer un grand livre en utilisant le format de « jeu d'espion » et en ajoutant trois indices pour aider les lecteurs à deviner les domaines du projet de verdissement de la classe. (Disciplines : Arts plastique; français)	Maternelle et 1 ^{re} année	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Portrait du son	Les élèves sont attentifs à une variété de bruits qui peuvent être entendus dans l'habitat de la cour d'école. (Discipline : Français)	Primaire	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
Qui a vu le vent?	Les élèves comprendront comment l'énergie, sous la forme de vent, peut agir sur d'autres objets pour causer le mouvement. (Discipline : Sciences et technologie)	2 ^e et 3 ^e année	EVERGREEN Site Internet : www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html Gratuit
<u>Ton arbre</u> notre planète!	À l'aide d'illustrations éditoriales humoristiques, les élèves découvrent le phénomène du changement climatique et ses liens avec les comportements humains. Ils sont amenés à en découvrir les causes et les conséquences et à envisager divers moyens d'action permettant de réduire l'ampleur du phénomène. FLa plantation d'arbres devient alors l'événement mobilisateur autour duquel s'organise une campagne de sensibilisation menée par les élèves et qui leur permet de diffuser les nouvelles connaissances.	2 ^e et 3 ^e cycles du primaire et 1 ^{er} cycle du secondaire	ERE Éducation 49, Crémazie Ouest Québec (Québec) G1R 1X4 Tél. : (418) 525-7000 Télécopieur : (418) 525-7010 Site Internet ereduc@mediom.qc.ca Trousse éducative : 18 pages 10,00 \$ N.B. : Cette publication peut être reproduite à des fins éducatives seulement et non commerciales.

Titre du document	Résumé	Clientèle	Acquisition
<u>Floraison *</u>	À l'aide de boutons de fleurs ou de bulbes, faites découvrir aux élèves comment la température peut influencer sur la floraison des fleurs.	3 ^e cycle du primaire et 1 ^{er} cycle du secondaire	Le cercle des mutants 2002, Université de Moncton Site Internet : www.umoncton.ca/mutants Activités en ligne sur Internet : gratuit
L'effet de serre dans une bouteille*	Expérience avec une bouteille de verre qui illustre l'effet de serre naturel de notre planète.	Primaire et 1 ^{er} cycle du secondaire	Activités en ligne sur Internet : gratuit
Une Serre dans un pot de mayonnaise*	Expérience avec un pot de mayonnaise, qui illustre l'effet de serre naturel de notre planète.	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	LST (L'Éducation au service de la Terre) Site Internet : www.schoolnet.ca/learning Activités accessibles sur Internet en format pdf
Les arbres, le climat et nous*	Atelier d'observation d'arbres. Par diverses observations, les élèves formulent des hypothèses et des prédictions sur ce qu'ils voient. Deux questionnaires prévus, complétés par des discussions de groupe.	Primaire et 1 ^{er} cycle du secondaire	Le cercle des mutants 2002, Université de Moncton Site Internet : www.umoncton.ca/mutants Activités en ligne sur Internet : gratuit

Titre du document	Résumé	Clientèle	Acquisition
<u>Écoles écologiques*</u>	Liste détaillée de mesures qui réduisent les émissions de CO ₂ des écoles.	Tous les cycles du primaire et du secondaire	LST (L'Éducation au service de la Terre) Site Internet : www.schoolnet.ca/learning Activités accessibles sur Internet en format pdf
<u>Un herbier</u>	Cet herbier a été conçu pour que son montage reste simple à réaliser. Il se veut une introduction au monde de l'identification et de la classification des arbres.	2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	Comité central de l'environnement – CSDM Tél. : (514) 596-6000, poste 2076 Courriel : cce@csdm.qc.ca
<u>Recueil d'activités-École Boucher-De la Bruère</u>	Recueil de 14 activités sur le verdissement à raison de deux activités par niveau	Préscolaire et tous les cycles du primaire	Linda Tremblay Enseignante École Boucher-De la Bruère
<u>Le Boisé urbain</u>	Guide de scénarios pédagogiques pour explorer le milieu naturel de Montréal	Tous les cycles du primaire	Comité central de l'environnement – CSDM Tél. : (514) 596-6000, poste 2076 Courriel : cce@csdm.qc.ca
Abc de la plantation d'arbres*	Propose une démarche qui intègre les arbres autour d'une école. Elle contient l'information pour favoriser l'adhésion au projet, tant au sein de l'école que dans le milieu, et en assurer le succès sur les plans technique et promotionnel. Le projet met l'accent sur les avantages de la plantation d'arbres pour la qualité de l'air et la lutte contre les CC.	Tous les cycles du primaire et du secondaire	Société de l'arbre du Québec 1055, rue du P.E.P.S. C.P. 3000 Ste-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 648-5699 Courriel : sodaq@cfl.forestry.ca Site Internet : www.sodaq.qc.ca/ Trousse éducative : 81 pages plus divers documents informatifs 25,00 \$

Annexe 9 - Fournisseurs de plantes et de semences

1. Au Jardin de Jean-Pierre enr.

1070, 1er Rang Ouest
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0
Téléphone : (819) 858-2142

Site Web : <http://www.jardinjp.com/>

2. Norseco (semences)

2914, boulevard Curé-Labelle
Chomedey, Laval (Québec) H7P 5R9
Téléphone : (514) 332-2275

3. Pépinière Jasmin

6305, boulevard Henri-Bourassa Ouest
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 1C7
Téléphone : (514) 332-2978

Site Web : <http://www.jardinjasmin.com/>

4. BallSeed

622, Town Road
West Chicago Illinois
USA 60185-2698

Site Web : <http://www.ballseed.com/>

5. Société Québécoise des Hostas et des Hémérocailles

4101, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2B2
Téléphone : (514) 685-4009

Site Web :

<http://iquebec.ifrance.com/hostasquebec/>

6. Domaine Joly-De Lotbinière

Route de Pointe-Platon
C.P. 669
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0
Téléphone : (418) 926-2462

Site Web : <http://www.domainejoly.com/>

7. Les Fougères Boréales inc.

135, rue des Sapins
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1P7
Téléphone : (450) 569-2174

Site Web : <http://www.fougeresboreales.com/>

8. La Jardinière du Nord enr.

1000, Chemin Joliette
Saint-Félix de Valois (Québec) J0K 2M0
Téléphone : (450) 889-4566

Courriel : jardiniere_du_nord@sympatico.ca

9. La Maison des Fleurs Vivaces

807, boul. Arthur-Sauvé C.P. 268
Saint-Eustache (Québec) J7R 4K6
Téléphone : (450) 472-8400

10. Pépinière Abbotsford inc.

605, rue Principale
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0
Téléphone : (450) 379-5777

Courriel : pepiniere.abbotsford@qc.aira.com

11. Pépinière des Terrasses inc. (Vivaflora)

70, avenue des Terrasses
Auteuil, Ville Laval (Québec) H7H 1S8
Téléphone : (450) 622-2746

Courriel : info@vivaflora.com

12. Pépinière François Lemay inc.

256, Rang St-Henri
Lanoraie (Québec) J0K 1E0
Téléphone : (450) 887-2761

Site Web : <http://www.pepinierелеmay.com>

13. Plant Sélect

1190, rue Principale
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0
Téléphone : (450) 379-5920

Courriel : planselec@endirect.qc.ca

14. Macrophylla

Appartement 345-A, route 280
Dundee (Nouveau-Brunswick) E8E 1X6
Téléphone : (506) 826-3606

Annexe 10 - Guide pour le choix d'espèces indigènes pour un projet de verdissement de cour d'école

Préparé par Diane Joubert et adapté pour la région de Montréal par Charlotte Gaudette, collaboratrices d'Evergreen

Préambule :

Evergreen recommande d'utiliser des espèces indigènes (plantes présentes au Québec avant l'arrivée des colons) dans les cours d'école pour un certain nombre de raisons. Non seulement ces espèces sont-elles plus résistantes aux conditions de croissance difficiles qu'on retrouve dans ces lieux, mais le fait de planter des espèces indigènes d'arbres, d'arbustes et de fleurs sauvages :

- Remplace des communautés naturelles qui ont été détruites dans les milieux urbains
- et offre une ressource éducative sur les terrains mêmes de l'école.

Evergreen est conscient que chaque cour d'école est particulière et qu'il faut souvent avoir recours à des espèces non indigènes pour atteindre un certain but ou se conformer à certaines conditions (par ex. : dans le cas de jardins d'odeurs, de jardins potagers, des voies d'accès, etc.) Dans ces cas, nous vous proposons les lignes directrices suivantes pour les espèces non indigènes :

- Assurez-vous que l'espèce est non envahissante et qu'elle ne s'étendra pas dans les habitats naturels avoisinants (par ex. : érable plané, plante grimpante ou rampante, pervenche, égopode ou herbe au goutteux, maïanthème).
- Plantez les espèces non indigènes dans un endroit du jardin distinct de celui qui recevra les espèces indigènes.

Le tableau sert à vous aider à choisir des plantes appropriées aux conditions de votre milieu, par exemple, des plantes résistantes à la sécheresse ou encore des plantes résistantes aux sels de déglacage. Si les conditions de votre site sont difficiles (par exemple, un sol pauvre et peu profond), optez pour des plantes de transplantation facile qui offrent alors de meilleures chances de survie. Le tableau procure aussi des indications sur les associations heureuses.

Il est important de préciser que le tableau a été conçu comme outil de référence. Plusieurs plantes pourront s'ajouter selon leur disponibilité commerciale. Ainsi, les catalogues de deux producteurs québécois spécialisés en plantes indigènes ont été consultés. Les plantes proposées étaient donc disponibles commercialement en 2002. Concernant les arbres et arbustes proposés, leur disponibilité commerciale n'a pas été évaluée. Toutefois, plus la demande sera forte pour ces espèces, meilleure en sera leur disponibilité. Veillez cependant vous assurer qu'il s'agit bien d'une espèce indigène. Par exemple, le cerisier à grappes indigène s'inscrit *Prunus virginiana* : si le catalogue mentionne *Prunus virginiana* 'Schubert', il ne s'agit plus de l'espèce indigène. Il est préférable de faire affaire directement auprès des producteurs de plantes indigènes pour ne pas avoir de surprise lors de la livraison des plantes.

Plus d'information sur les plantes indigènes sont disponibles au
<http://www.evergreen.ca/nativeplants/>

Les données figurant au tableau ont été compilées à partir des **références** suivantes :

DUMONT, B. 1989. **Guide des végétaux d'ornement pour le Québec. Tome II. Les arbres feuillus.** Broquet : LaPrairie. 231 p.

DUMONT, B. 1992. **Guide des végétaux d'ornement pour le Québec. Tome III. Les arbustes.** Broquet : LaPrairie. 522 p.

FARRAR, J.L. 1996. **Les arbres du Canada.** Fides & Service canadien des forêts, Saint-Laurent. 502 p.

HOSIE, R.C. 1980. **Arbres indigènes du Canada.** Fides, Montréal. 389 p.

LACOURSIÈRE, E., THERRIEN, J. 1998. **Fleurs sauvages du Québec.** Les Éditions de l'Homme, Montréal. 265 p.

LAURIAULT, J. 1987. **Arbres du Canada.** Broquet, LaPrairie. 551 p.

MARIE-VICTORIN, F. 1964. **Flore laurentienne.** 2^{ième} édition. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 925 p.

NEWCOMB, L., MORRISON, G. 1977. **Guide des fleurs sauvages de l'est de l'Amérique du Nord.** Broquet, LaPrairie. 495 p.

Les **catalogues** des producteurs de plantes indigènes suivants ont été consultés :

Indigo Plantes indigènes et sauvages du Québec
80 route 116,
Ulverton / Melbourne (Québec) J0B 2B0
Téléphone : (819) 826-3314
Courriel: info@horticulture-indigo.com
Site Web : <http://www.horticulture-indigo.com>

Marc Meloche Flore sauvage
2567, rang St-Jacques
St-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : (450) 839-3527
Courriel: Marc.Meloche2@sympatico.ca
Site Web : www.marcmeloche.com

Arbres indigènes du Québec – Essences feuillues

Note : Certaines municipalités interdisent la plantation de certaines espèces d'arbres dont le puissant système racinaire peut endommager les conduits souterrains ou donner des allergies : érable argenté, saule et peuplier.

Espèces Nom latin <i>Nom français</i> (<i>Nom anglais</i>)	Croissance Dimensions à maturité Hauteur (H) Largeur (L)	Rusticité Transplantation	Exposition	Habitat / préférence de sol Adaptabilité S'adapte aux sols pauvres (P); Résiste à la sécheresse (S); Supporte les sols acides (A); Supporte sols inondés (I)	Résistance Compaction du sol (C) Sels de déglacage (S) Conditions urbaines (CU) Aire de distribution naturelle
Acer rubrum <i>Érable rouge</i>	Moyenne H : 20 m L : 16 m	3b	Soleil	Sol riche, légèrement acide; se plaît dans les endroits humides, marécageux mais s'adapte aux terrains secs, rocaillieux	Ne supporte pas la pollution (air)
Acer saccharinum <i>Érable argenté</i>	Très rapide H : 25 m L : 23 m	2b	Soleil Mi ombre Ombre	Préfère un sol humide; Très adaptable; (P)	Résiste aux grands froids et à la pollution; Peu résistant aux vents violents et au verglas
Acer saccharum <i>Érable à sucre</i>	Lente à moyenne H : 25 m L : 15 m	4	Soleil Supporte la mi-ombre et l'ombre	Préfère un sol riche, profond, légèrement acide, frais et bien drainé; tolère les sols légèrement calcaires	Résistance moyenne à la pollution; à planter à l'abri des grands vents et des conditions climatiques difficiles
Betula alleghaniensis <i>Bouleau jaune</i>	H: 19 – 24 m	3b	Soleil Mi ombre	Préfère un sol riche et humide; Vit en association avec : hêtre à grandes feuilles, érable à sucre, tilleul d'Amérique, pruche, sapin baumier, pin blanc, épinette blanche, épinette rouge	

Betula papyrifera <i>Bouleau à papier</i>	Moyenne H : 18 m L : 10 m	2 Transplantation difficile pour les sujets âgés	Soleil	Sol sablonneux, légèrement acide, bien drainé; Supporte sols lourds et légèrement calcaires	Sensible à la pollution
Betula populifolia <i>Bouleau à feuilles de peuplier</i>	Moyenne à lente H: 10 m L : 5 m	3 Transplantation difficile	Soleil	Préfère les sols sablonneux, bien drainés et neutres; Supporte les sols pauvres	Sensible à la pollution; Supporte mal la concurrence – à planter en peuplements purs
Carpinus caroliniana <i>Charme de Caroline</i>	Lente H : 10 m L: 6 m	3b Transplantation difficile	Soleil Mi-ombre Ombre	Sol profond, riche, légèrement acide, humide; se plaît sous le couvert d'autres feuillus (S)	Sensible à la pollution
Carya cordiformis <i>Caryer cordiforme</i>	Lente à moyenne H: 25 m L : 22 m	4a Transplantation difficile	Soleil Mi-ombre Ombre	Sol profond, riche, légèrement acide à calcaire, humide, bien drainé; Vit en association avec érable argenté, hêtre à grandes feuilles, caryer ovale, frêne noir, orme d'Amérique, chêne noir, chêne blanc, cerisier tardif.	Sensible à la pollution
Carya ovata <i>Caryer ovale</i>	Très lente H: 25 m L : 12 m	4b Transplantation difficile	Soleil Mi-ombre	Sol profond, riche, légèrement acide; s'adapte aux sols pierreux; Vit en association avec d'autres feuillus	Sensible à la pollution
Celtis occidentalis <i>Micocoulier occidental</i>	Moyenne H : 15 m L : 8 m	3b Transplantation en motte	Soleil Tolère ombre légère	Préfère les sols profonds, riches, calcaires, humides, bien drainés; S'adapte à une variété de sols (S)	Bonne résistance à la pollution

Cornus alternifolia <i>Cornouiller à feuilles alternes</i>	Lente à moyenne H: 5-10 m L : 3-5 m	3b Facile	Ombre Mi ombre	Riche, acide, humide	Sensible à la pollution
Fagus grandifolia <i>Hêtre à grandes feuilles</i>	Lente H : 18 - 26 m L: 12 m	4 Transplantation en motte	Mi-ombre	Sol riche, acide, léger, frais, bien drainé; Vit le plus souvent en compagnie de l'érable à sucre, du bouleau jaune et de la pruche	Résistance élevée à la pollution atmosphérique
Fraxinus americana <i>Frêne blanc</i>	Moyenne H: 20 m L: 12 m	3b	Soleil	Préfère un sol riche, profond, bien drainé, toujours légèrement humide; s'adapte à différents types de sol; vit en compagnie de : hêtre d'Amérique, érable à sucre, tilleul, bouleau jaune, chêne blanc, pruche, pin blanc	Bonne résistance à la pollution atmosphérique
Fraxinus nigra <i>Frêne noir</i>	H : 13 – 19 m	2b	Soleil	Aime les terres boisées marécageuses; vit en petits peuplements purs ou en compagnie de : orme d'Amérique, thuya occidental, aulne rugueux, érable rouge, érable argenté et autres feuillus des marécages	

Fraxinus pennsylvanica <i>Frêne rouge</i>	Rapide H: 25 m L: 9 m	2b	Soleil	Préfère un sol humide, bien drainé; S'adapte à tous les sols, incluant sols calcaires et pauvres; vit souvent en compagnie de l'érable argenté; ne vit jamais en peuplements purs (S)	Résistance élevée aux conditions urbaines – incluant sels de déglacage.
Juglans cinerea <i>Noyer tendre</i>	H : 22 m	3b	Soleil	Préfère un sol riche, humide et bien drainé; S'adapte aux sols secs et rocheux; Vit en association avec : hêtre à grandes feuilles, érable à sucre, frêne blanc, orme d'Amérique, orme rouge, cerisier tardif, chêne noir, chêne rouge, chêne blanc, tilleul d'Amérique, caryer ovale, caryer cordiforme, bouleau jaune, pruche du Canada, pin blanc.	
Juglans nigra <i>Noyer noir</i>	Rapide à moyenne H: 25 m L : 20 m	3b Transplantation difficile : choisir de jeunes sujets en motte ou en pot	Soleil	Sol riche, profond, calcaire, humide, bien drainé	Ne supporte pas les sols secs; Bonne résistance à la pollution; Secrète une substance qui inhibe la croissance d'autres plantes sous son couvert; Sa zone de distribution naturelle comprend les secteurs tempérés de l'Ontario.

Ostrya virginiana <i>Ostryer de Virginie</i>	Lente H: 10 m L: 7 m	3 Transplantation difficile : choisir de jeunes sujets en motte ou en pot	Soleil Mi-ombre Ombre; Essence ombrophile	Sol humide, légèrement acide, bien drainé; S'adapte aux sols lourds (S)	Bonne résistance aux conditions urbaines; Exempte de maladie; Excellent pour les coteaux et versants bien drainés
Populus balsamifera <i>Peuplier baumier</i>	H : 19 – 26 m	1a	Soleil	Préfère un sol riche et humide; Vit en peuplement pur ou mixte avec : aulnes, saules, sapin baumier, épinette noire, épinette blanche, bouleau à papier	Excellent brise-vent; Produit de nombreuses graines garnies de longs poils blancs et légers disséminées par le vent
Populus grandidentata <i>Grand tremble</i>	H : 16 – 19 m	2b	Soleil	Préfère un sol riche et légèrement humide; S'adapte aux sols secs, sableux ou graveleux; Vit en peuplement mixte avec : tremble, bouleau à papier, pin blanc, sapin baumier, épinette blanche, saules, aulnes.	Racines superficielles et drageonnantes; Zone de distribution se limite à la forêt de l'Acadie, des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Populus tremuloides <i>Peuplier faux-tremble / Tremble</i>	Rapide H : 12 - 19 m L: 8 m	2	Soleil	Préfère un sol sableux ou graveleux, humide et bien drainé ; S'accommode de sols variés; Vit en association avec l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin baumier, le bouleau à papier, le peuplier baumier et le pin gris (S)	Faible résistance à la pollution; Racines superficielles et drageonnantes.

Prunus nigra <i>Prunier noir</i>	Lente H : 7 m L : 4 m	4b Racines drageonnantes	Soleil; Tolère une ombre légère	Peu exigeant; préfère un sol bien drainé; se plaît dans les sols calcaires et sur le flanc des collines	Fruits comestibles
Prunus pensylvanica <i>Cerisier de Pennsylvanie</i>	H : 13-16 m	2	Soleil	Vit dans les éclaircies, les brûlis et les secteurs récemment déboisés	
Salix bebbiana <i>Saule de Bebb</i>	H : 8 m	3	Soleil Mi-ombre	Préfère sol humide	
Salix nigra <i>Saule noir</i>	H : 12 m	3	Soleil	Croît dans les sols humides, le log des cours d'eau et dans les marécages. En mélange avec érable argenté, érable rouge, peuplier, frêne vert, orme d'Amérique et d'autres espèces de saules.	
Sorbus americana <i>Sorbier d'Amérique</i>	H: 3 – 10 m	3		Préfère un sol humide en bordure des marais et sur des pentes rocheuses; s'adapte aux endroits secs	

Sorbus decora <i>Sorbier plaisant</i>	Moyenne H: 8 m L: 5 m	2	Soleil	Préfère un sol sableux, léger, acide ou neutre; s'adapte à toutes sortes de sols et de conditions (S) (I)	Sensible à la pollution
Tilia americana <i>Tilleul d'Amérique</i>	Moyenne H: 25 m L : 18 m	3	Soleil Mi ombre Ombre	Préfère un sol riche, profond, neutre, frais; ne forme pas de peuplement pur; vit en compagnie d'autres feuillus	Faible résistance aux conditions urbaines
Ulmus americana <i>Orme d'Amérique</i>	H : 20 – 40 m	2a	Soleil	Préfère un sol riche, sableux ou graveleux, humide, bien drainé; (I)	Sensible à la maladie hollandaise
Ulmus rubra <i>Orme rouge</i>	H: 22 m	2b	Soleil Mi ombre	Préfère un sol riche, en bordure des cours d'eau et au bas des collines; s'adapte aux endroits secs et rocailleux; vit en compagnie d'autres feuillus, dont les érables, le noyer cendré, le tilleul d'Amérique et les frênes.	
Ulmus thomasii <i>Orme liège / Orme à grappes</i>	H : 16 – 22 m	5a	Soleil Mi ombre	Croît généralement sur les coteaux calcaires; s'adapte à différents types de sol; vit généralement en compagnie d'autres feuillus, dont le tilleul d'Amérique, le noyer cendré et les érables	Aire de distribution naturelle au Québec située dans la région sud du Saint-Laurent

Arbres indigènes du Québec – Essences résineuse

Espèces Nom latin <i>Nom français</i>	Croissance Dimensions à maturité Hauteur (H) Largeur (L)	Rusticité Transplantation	Exposition	Habitat/préférence de sol Adaptabilité S'adapte aux sols pauvres (P); Résiste à la sécheresse (S); Supporte les sols acides (A); Supporte sols inondés (I)	Résistance Compaction du sol (C) Sels de déglacage (S) Conditions urbaines (CU)
<i>Abies balsamea</i> <i>Sapin baumier</i>	H : 16 – 22 m	1	Soleil Mi-ombre	S'adapte à une variété de sols et de climats; En peuplement pur ou en association avec le tremble, le bouleau à papier, l'épinette blanche, l'épinette noire.	Résiste mal au vent (racines peu profondes)
<i>Larix laricina</i> <i>Mélèze</i>	H : 10 – 22 m	1a	Soleil; Ne supporte pas l'ombre	Terrain froid, mouillé, mal drainé; marécages, tourbières; En association avec épinette noire dans les terrains mal drainés; en association avec le tremble, le bouleau à papier, le sapin baumier dans les endroits mieux drainés	

Picea glauca <i>Épinette blanche</i>	H : 25 – 39 m	1a	Supporte bien l'ombre	Pousse dans une variété de sols et de climats, rarement en peuplement pur; Préfère les sols limoneux, bien drainés mais humides; s'associe au tremble, bouleau à papier, sapin baumier et autres conifères et feuillus	
Picea mariana <i>Épinette noire</i>	Croissance lente H : 10 – 16 m (dans conditions propices, peut atteindre 32 m)	1a	Soleil Mi ombre	S'accommode d'une variété de sols et de climats : tourbières, pentes, terrains plats bien drainés	Se reproduit par marcottage et par production de semences
Picea rubens <i>Épinette rouge</i>	H : 22 – 26 m	1a	Soleil Mi ombre	Préfère les sols humides mais bien drainés; Essence caractéristique de la forêt acadienne; Rarement en peuplement pur; s'associe dans les sols mal drainés à l'épinette noire, au mélèze, au bouleau à papier; s'associe à l'épinette blanche, au pin blanc, au sapin baumier, à la pruche, au merisier, à l'érable à sucre dans les sols bien drainés.	Mieux adaptée à la concurrence que l'épinette blanche

Pinus banksiana <i>Pin gris</i>	H: 12 – 24 m	1a	Soleil	Préfère les sols sableux; Essence typique de la forêt boréale; Pousse en peuplement pur ou en association avec l'épinette noire; Se retrouve également en peuplement mixte en compagnie de : épinette blanche, épinette noire, sapin baumier, tremble, peuplier baumier, bouleau à papier	
Pinus resinosa <i>Pin rouge</i>	H : 25- 40 m	2b	Soleil	Préfère les sols sableux et rocaillieux; Supporte sols pauvres; en peuplements purs ou en association avec Pin blanc et Pin gris	Résistant à la rouille vésiculeuse et aux charançons
Pinus strobus <i>Pin blanc</i>	H : 30 m	2c	Soleil Mi ombre	Préfère les sols humides sableux ou argileux; tolère crêtes sablonneuses ou rocheuses	
Thuja occidentalis <i>Cèdre blanc</i>	H : 12 m	3	Soleil Mi ombre	S'adapte aux endroits marécageux ainsi qu'aux sols secs et très peu profonds; préfère les sols calcaires et humides; s'associe à l'épinette noire et au mélèze dans les tourbières; s'associe au pin blanc, merisier, pruche, érable argenté, frêne noir, orme blanc dans les sols humides.	

Tsuga canadensis <i>Pruche du Canada</i>	H : 19 – 22 m	4a	Ombre Mi ombre	Se retrouve dans la région forestière des Grands Lacs, du Saint-Laurent, et de l'Acadie; Préfère les sols humides et la fraîcheur; Pousse en peuplement pur ou en association avec le merisier, le pin blanc, l'épinette blanche, l'épinette rouge, l'érable à sucre, l'hêtre.	
---	---------------	----	-------------------	--	--

Arbustes indigènes au Québec

Espèces Nom latin <i>Nom français</i>	Croissance Dimensions à maturité Hauteur (H) Largeur (L)	Rusticité Transplantati on	Exposition	Habitat / préférence de sol Adaptabilité S'adapte aux sols pauvres (P); Résiste à la sécheresse (S); Supporte les sols acides (A); Supporte sols inondés (I)	Résistance Compaction du sol (C) Sels de déglacage (S) Conditions urbaines (CU)	Particularités Nourriture pour les oiseaux (O) Fruits comestibles (F) Propriétés médicinales (M) Mois de floraison
Acer pennsylvanicum <i>Érable de Pennsylvanie</i>	Lente H : 7 m L : 4,5 m	3 Moyennemen t difficile	Mi ombre Ombragé	Acide, riche, humifère; Bien drainé		Écorce décorative; Feuilles et pousses appréciées des orignaux et chevreuils
Acer spicatum <i>Érable à épis – Plaine bâtarde</i>	Lente à moyenne H : 7 m L : 4 m	2 En motte	Mi ombre Ombre	Acide; Humide	Croît souvent en fourrés car ses branches rampantes peuvent s'enraciner	
Alnus crispa <i>Aulne crispé</i>	Rapide H : 3 m L : 1,5 m	1 Très facile	Soleil	Humide (P) (I)		Racines envahissantes qui fixent l'azote
Alnus rugosa <i>Aulne rugueux</i>	Moyenne à rapide H : 6 m L : 5 m	1 Très facile	Soleil	Humide (P) (S) (I)	Résiste mal à la pollution	

Amelanchier alnifolia <i>Amélanchier de Saskatoon</i>	Moyenne H : 4 m L : 3 m	2 Moyennemen t difficile	Soleil Ombre légère	(A) (S)		(F) (O) Mai
Amelanchier canadensis <i>Amélanchier du Canada</i>	Moyenne à rapide H : 6 m L : 3 m	2b Facile	Soleil Mi ombre	Humide, bien drainé	Sensible à la pollution	(F) (O) Mai
Amelanchier laevis <i>Amélanchier glabre</i>	Moyenne H: 8 m L: 5 m	3b Facile	Soleil Mi ombre	Légèrement acide, bien drainé	Sensible à la pollution	
Arctostaphylos uva-ursi <i>Raisin d'ours</i>	Lente H: 10 cm L: 70 cm	2	Soleil Mi ombre Ombre	Pauvre, rocheux, acide (S)		Excellent couvre sol Fruits rouges astringents
Aronia melanocarpa <i>Aronie noire</i>	Lente H : 1,50 m L: 1,50 m	4 Facile	Soleil	S'adapte à tous types de sol (S)		(O) fruits
Aronia prunifolia <i>Aronie à feuilles de prunier</i>	Lente H : 3 m L: 1,50 m	4 Facile	Soleil Mi ombre	Légèrement acide, sablonneux		(O)
Cephalanthus occidentalis <i>Bois bouton</i>	Moyenne H : 2 m L : 4 m	4 Facile	Soleil Mi ombre Ombre	Humide (I) Ne tolère pas la sécheresse		Fleurs blanches en juillet-août
Cornus racemosa <i>Cornouiller à grappes</i>	Moyenne H : 2 m L : 2 m	2b Facile; Racines drageonnantes	Soleil	S'accommode de tous types de sol		Fleurs blanchâtres mai juin; baies blanches sept (O)

Cornus racemosa <i>Cornouiller à grappes</i>	Moyenne H : 2 m L : 2 m	2b Facile; Racines drageonnante s	Soleil	S'accommode de tous types de sol		Fleurs blanchâtres mai juin; baies blanches sept (O)
Cornus rugosa <i>Cornouiller à rameaux rugueux</i>	Moyenne H : 1,5 m L: 2 m	3 Légèrement difficile	Soleil Mi ombre Ombre	S'accommode de tous types de sol	Sensible à la pollution	Fleurs blanches; Fruits bleu pâle en août sept. (O)
Cornus stolonifera / sericea <i>Cornouiller stolonifère</i>	Rapide H: 2 m L: 3 m	2 Légèrement difficile; se propage par stolons – peut devenir envahissant	Soleil de préférence mais tolère ombre	Légèrement acide et léger; Humide (S) (I)	(S)	Fleurs blanches mai juin; fruits en sept. (O); bois devient rouge en hiver
Corylus americana <i>Noisetier d'Amérique</i>	Moyenne à rapide H : 3m L : 1,50 m	4 Facile	Soleil; Supporte ombre légère	Peu exigeant		Noix comestibles en sept.-oct.
Diervilla lonicera <i>Diervillée chevre-feuille</i>	Rapide H: 1 m L: 1 m	3 Facile; racines drageonnante s	Soleil Mi ombre Ombre	Peu exigeant; légèrement acide		Fleurs jaunes en juillet-août
Diervilla sessilifolia <i>Diervillée à feuilles sessiles</i>	Rapide H: 1 m L: 1 m	4b Facile; racines drageonnante s	Soleil Mi ombre Ombre	Fertile, légèrement acide; adaptable		Fleurs jaunes de juin à août

Elaeagnus commutata <i>Chalef argenté</i>	Rapide H : 3 m L : 3 m	2 Facile; racines drageonnante s	Soleil	S'adapte à tous types de sol; préfère sols secs (S) (P)	(S)	Fleurs jaunes très parfumées en juin; idéal pour talus
Hamamelis virginiana <i>Hamamélis de Virginie</i>	Moyenne H: 2 - 4 m L: 3 m	4b Transplantati on en motte seulement	Soleil; supporte ombre légère	Sol riche, humifère, acide, bien drainé; se plaît dans les ravins boisés.	Supporte la pollution	Fleurs odorantes jaunes en sept.- oct. après la chute des feuilles
Hypericum kalmianum <i>Millepertuis de Kalm</i>	Lente H: 90 cm L: 90 cm	4 Facile	Soleil; supporte ombre légère	(P) (S)		Fleurs jaunes en juillet (O)
Kalmia angustifolia <i>Kalmie à feuilles étroites</i>	Lente H : 1 m L: 1,25 m	2 Transplantati on en pot	Soleil Mi ombre Ombre	Sol acide; peu exigeant (I)		Fleurs roses en juin juillet
Physocarpus opulifolius <i>Physocarpe à feuilles d'obier</i>	Moyenne H : 3 m L : 3 m	2 Facile	Soleil Mi ombre	Peu exigeant (S)		Fleurs blanches en mai juin; Baies rougeâtres en sept.-oct.
Potentilla fruticosa <i>Potentille frutescente</i>	Moyenne H : 1 m L : 1,50 m	2 Facile	Soleil	S'adapte à différents types de sol; préfère sols bien drainés	(S)	Fleurs jaunes

Prunus depressa / pumila <i>Cerisier de sable</i>	Lente H : 30 cm L : 2 m	3 Facile	Soleil	Sols sablonneux et pierreux (S)		Fleur blanche rosée avant l'apparition des feuilles; cerises rouges devenant noirs, acides. (O)
Rhus aromatica <i>Sumac aromatique</i>	Lente H: 1,20 m L : 4 m	3 Facile; Racines drageonnante s	Soleil	Supporte les sols calcaires (S) Excellente pour les talus	(S)	Fleurs jaunâtres en avril mai; baies comestibles qui persistent l'hiver (O)
Rhus typhina <i>Sumac Vinaigrier / Sumac de Virginie</i>	Rapide H : 5 m L: 4,5 m	3 Facile; Racines drageonnante s	Soleil	Supporte sols pauvres et rocheux (S)	(S)	(O)
Rubus odoratus <i>Framboisier odorant</i>	Rapide H : 1,50 m L : 1,50 m	4 Facile; Racines drageonnante s	Soleil Mi ombre	Sol rocheux, sec, légèrement acide (S)	Résiste à la pollution	Fleurs rose pourpre; fruits comestibles (O) (F)
Salix bebbiana <i>Salix de Bebb</i>	Rapide H : 8 m L: 4 m	2 Facile	Soleil	S'adapte à différents types de sol (I)		Fruits verts (O) (F)
Shepherdia canadensis <i>Shepherdia du Canada</i>	Lente H: 1,50 m L: 1 m	2 Difficile	Soleil	S'adapte aux sols pauvres, calcaires, rocheux (S)	(S)	Fleurs jaunes; Baies comestibles
Spirea latifolia <i>Spirée à larges feuilles</i>	Moyenne H: 1,50 m L: 1,50 m	4 Facile; Racines drageonnantes	Soleil	Préfère les sols pauvres		

Staphylea trifolia <i>Staphylea à trios feuilles</i>	Moyenne H : 3 m L : 2 m	4 Facile	Soleil Mi ombre Ombre	Préfère sol humide; s'adapte à différents types de sol		Fleurs blanches Fruits
Vaccinium corymbosum <i>Bleuet en corymbe</i>	Lente H : 2 m L: 2 m	4 Facile; Racines drageonnante s	Soleil Mi ombre	Sol acide	(S)	Fleurs blanches; baies bleu foncé comestibles (O)
Viburnum cassinoides <i>Viorne cassinoïdes</i>	Moyenne à lente H: 1,50 m L : 1,20 m	2 Facile	Soleil Mi ombre Ombre	S'adapte à différents types de sol; préfère endroits humides (S)	(S)	Fruits comestibles mais peu agréables (O)
Viburnum lentago <i>Alisier</i>	Rapide H: 5-6 m L : 4-5 m	2 Facile; Racines drageonnante s	Soleil Mi ombre Ombre	Sols riches, légèrement calcaires, profonds, humides, bien drainé	Supporte la pollution	Fleurs blanches; Fruits comestibles
Viburnum trilobum <i>Pimbina</i>	Moyenne H: 4 m L: 3m	2 Facile	Soleil Mi ombre	Préfère un sol fertile, compact, humide; adaptable		Fleurs blanches au printemps; fruits comestibles rouge écarlate dès juillet et persistant l'hiver (O)

Herbacées indigènes au Québec

Légende :

(O) Plante qui attire les oiseaux

(F) Plante qui attire les mammifères

(P) Plante qui attire les papillons

(A) Plante ayant des usages alimentaires- autochtones

(M) Plante ayant des propriétés médicinales

Nom latin	Nom français	Notes – Usages – Précautions
1. Érablière : Plantes de sous-bois		
<i>Agrimonia strida</i>	<i>Aigremoine striée</i>	
<i>Allium tricoccum</i>	<i>Ail des bois</i>	Espèce vulnérable – commerce interdit
<i>Aralia nudicaulis</i>	<i>Aralie à tige nue</i>	Fruits comestibles (O) (A) (M)
<i>Aralia racemosa</i>	<i>Grande salsepareille</i>	Fruits comestibles
<i>Arisaema atrorubens</i>	<i>Ariséma rouge foncé</i>	Baies (F) (O)
<i>Arisaema triphyllum</i>	<i>Ariséma triphyllle</i>	
<i>Asarum canadense</i>	<i>Gingembre sauvage</i>	Racine comestible
<i>Aster macrophyllus</i>	<i>Aster à grandes feuilles</i>	Aime sol sec
<i>Claytonia caroliniana</i>	<i>Claytonie de Caroline</i>	(A)
<i>Cornus canadensis</i>	<i>Cornouiller du Canada</i>	Drupes comestibles (O) (A)
<i>Cypripedium calceolus parviflorum</i>	<i>Sabot jaune</i>	
<i>Cypripedium reginae</i>	<i>Sabot royal</i>	
<i>Dentaria diphylla</i> - <i>Cardamine diphylla</i>	<i>Dentaire à deux feuilles / Carcajou</i>	Racine comestible au goût de raifort
<i>Desmodium glutinosum</i>	<i>Desmodie glutineuse</i>	
<i>Erythronium americanum</i>	<i>Érythrone d'Amérique</i>	Les semences produites en juin ne germeront que l'année suivante; la première feuille apparaîtra au printemps suivant la germination.

Eupatorium rugosum	<i>Eupatoire rugueuse</i>	
Hepatica acutiloba - Anemone acutiloba	<i>Hépatique à lobes aigus</i>	
Hydrophyllum virginianum	<i>Hydrophylle de Virginie</i>	
Lychnis alpina	<i>Lychnide</i>	
Medeola virginiana	<i>Médéole de Virginie</i>	(O)
Mitchella repens	<i>Mitchella rampant</i>	
Panax quinquefolius	<i>Ginseng</i>	Plante rare (M)
Polygonatum pubescens	<i>Sceau-de-Salomon</i>	
Smilacina racemosa - Maianthemum racemosum	<i>Smilacine à grappes</i>	(O) Fruits rouges
Solidago caesia	<i>Verge d'or à tige bleue</i>	
Solidago flexicaulis	<i>Verge d'or des bois</i>	
Streptopus roseus Streptopus lanceolatus	<i>Streptope rose</i>	Baies rouges comestibles mais purgatives
Tiarella cordifolia	<i>Tiarelle cordifoliée</i>	
Trillium grandiflorum	<i>Trille blanc</i>	Fleurs blanches en mai; Emblème floral de l'Ontario
Trillium undulatum	<i>Trille ondulé</i>	
Trillium erectum	<i>Trille rouge</i>	Fleurs dégagent une odeur désagréable pour attirer les mouches à viande et assurer sa pollinisation
Uvularia grandifolia	<i>Uvulaire</i>	
Uvularia sessilifolia	<i>Uvulaire à feuilles sessiles</i>	
Viola pubescens	<i>Violette pubescente</i>	Il en existe 26 espèces au Québec.
Viola septentrionalis	<i>Violettes septentrionales</i>	
2. Orée de la forêt :		
Aquilegia canadensis	<i>Ancolie du Canada</i>	
Aquilegia vulgaris	<i>Ancolie vulgaire</i>	
Aster acuminatus	<i>Aster acuminé</i>	

Oclemena nemoralis		
Aster cordifolius	<i>Aster cordifolié</i>	
Desmodia canadense	<i>Desmodie du Canada</i>	
Diervilla lonicera	<i>Dièrville chèvrefeuille</i>	
Geum aleppicum	<i>Benoîte d'Alep</i>	
Geranium robertianum	<i>Géranium de Robert</i>	
Heliopsis helianthoides	<i>Héliopsis faux-hélianthe</i>	
Lactuca biennis	<i>Laitue bisannuelle</i>	Aime bosquets humides et clairières
Monarda fistulosa	<i>Monarde fistuleuse</i>	
Rubus odoratus	<i>Framboisier sauvage</i>	
Saxifraga aizoon	<i>Saxifrage aizoon</i>	Aime les rochers calcaires
Solidago flexicaulis	<i>Verge d'or à tige zigzagante</i>	Il existe une vingtaine d'espèces différentes de verge d'or au Québec. (M)
Solidago squarrosa	<i>Verge d'or squarreuse</i>	
Spiraea latifolia	<i>Spirée à larges feuilles</i>	(A- infusion de feuilles)
Spiraea alba		
Spiraea tomentosa	<i>Spirée tomenteuse</i>	(A – succédané de thé) (M)
3. Fleurs des champs :		
Anaphalis margaritacea	<i>Anaphale marguerite</i>	(M)
Antennaria canadensis	<i>Antennaire du Canada</i>	
Aster lateriflorus	<i>Aster latérflore</i>	
Aster novae-angliae	<i>Aster de la Nouvelle-Angleterre</i>	
Aster umbellatus	<i>Aster à ombelles</i>	
Doellingeria umbellata		
Chrysanthemum leucanthemum	<i>Marguerite blanche</i>	
Leucanthemum vulgare		
Erigeron philadelphicus	<i>Érigéron de Philadelphie</i>	
Erigeron strigosus	<i>Érigéron hispide</i>	(M)

Eupatorium maculatum	<i>Eupatoire maculée</i>	Parfum délicat (M)
Fragaria virginiana	<i>Fraisier de Virginie</i>	(M) (O) (F) Fruits comestibles laxatifs si mangés en grande quantité.
Hieracium aurantiacum	<i>Épervière orangée</i>	
Hieracium pratense Hieracium caespitosum	<i>Épervière des prés</i>	
Houstonia caerulea	<i>Houstonie bleue</i>	
Lychnis flos-cuculi	<i>Lychnide fleur-de-coucou</i>	
Prunella vulgaris	<i>Prunelle vulgaire</i>	(M)
Sisyrinchium angustifolium	<i>Bermudienne à feuilles étroites</i>	Graminée portant de jolies fleurs bleues
Solidago canadensis	<i>Verge d'or du Canada</i>	
Solidago nemoralis	<i>Verge d'or des bois</i>	
Solidago rugosa	<i>Verge d'or rugueuse</i>	
Trifolium agrarium Trifolium aureum	<i>Trèfle agaire</i>	(F) (O)
Trifolium pratense	<i>Trèfle rouge</i>	Plante naturalisée originaire d'Europe
Trifolium repens	<i>Trèfle blanc</i>	Excellente plante couvre-sol : Le piétinement stimule sa multiplication.
Veronica serpyllifolia	<i>Véronique à feuilles de serpolet</i>	
Vicia cracca	<i>Vesse jargeau</i>	
Zizia aurea	<i>Zizia doré</i>	Se retrouve également dans les rivages du Saint-Laurent.
4. Abords des routes :		
Arctium minus	<i>Petite bardane</i>	(M)
Apocynum cannabinum	<i>Apocyn chanvrin / Chanvre du Canada</i>	
Aster simplex Aster lanceolatus lanceolatus	<i>Aster simple</i>	
Barbarea vulgaris	<i>Barbarée vulgaire</i>	(M)

Cichorium intybus	<i>Chicorée sauvage</i>	(M) (A)
Cirsium arvense	<i>Chardon des champs</i>	Emblème floral de l'Écosse Attention : Les feuilles sont munies de piquants.
Cirsium vulgare	<i>Chardon vulgaire</i>	(O) Attention : Les feuilles sont munies de piquants.
Convolvulus sepium Calystegia sepium sepium	<i>Liseron des haies</i>	
Corydalis sempervirens	<i>Corydale toujours verte</i>	Aime endroits rocailleux et rochers
Daucus carota	<i>Carotte sauvage</i>	Plante naturalisée originaire d'Europe, ancêtre de la carotte cultivée (O) (M)
Epilobium angustifolium	<i>Éplobie à feuilles étroites</i>	Se propage facilement et finit par étouffer les plantes autour desquelles il s'entoure.
Euphrasia	<i>Euphrase</i>	(M)
Hemerocallis fulva	<i>Hémérocalle fauve</i>	Plante naturalisée originaire d'Europe
Houstonia caerulea	<i>Houstonie bleue</i>	
Lathyrus latifolius	<i>Gesse à feuilles larges</i>	
Lilium tigrinum Lilium lancifolium	<i>Lis tigré</i>	Plante naturalisée originaire d'Asie
Lotus corniculatus	<i>Lotier corniculé</i>	(M) Légumineuse naturalisée originaire d'Europe. Attention : La plante renferme des glucosides qui peuvent en se décomposant produire un poison violent.
Lysimachia terrestris	<i>Lysimaque terrestre</i>	
Malva moschata	<i>Mauve musquée</i>	Plante naturalisée (M)
Melilotus officinalis	<i>Mélilot jaune et Mélilot blanc</i>	(M)
Mentha spicata	<i>Menthe à épis</i>	(M) (A – tisane)
Oenothera biennis	<i>Onagre bisannuelle</i>	(A) (M) (O) (P) Plante bisannuelle
Pastinaca sativa	<i>Panais cultivé / Panais sauvage</i>	Attention : Chez certaines personnes, le contact avec la plante entraîne une réaction cutanée : des « cloches » apparaissent et laissent des cicatrices pendant plusieurs années.
Phytolacca americana	<i>Phytolaque d'Amérique</i>	Aime les lieux ouverts

Potentilla recta	Potentille dressée	(M)
Rhinanthus crista-galli Rhinanthus minor minor	Rhinanthe crête-de-coq	
Rosa blanda	Rosier inerme / Rosier sauvage	(A) (M) (O) (F) Les branches sont dépourvues d'épines.
Rosa cinnamomea	Rosier cannelle	Attention : Les tiges portent des épines.
Rosa rugosa	Rosier rugueux	Attention : Les tiges portent des épines.
Saponaria officinalis	Saponaire officinale	(M – usage externe seulement)
Solidago graminifolia Euthamia graminifolia	Verge d'or graminifoliée	
Tanacetum vulgare	Tanaisie vulgaire	Plante naturalisée (M)
Trifolium arvense	Trèfle pied-de-lièvre	
Tussilago farfara	Tussilage / Pas-d'âne	(M)
Verbascum thapsus	Molène vulgaire	(O) Plante bisannuelle
5. Fleurs des marais et étangs:		
Alisma triviale Alisma plantago-aquatica	Alisme commun	(M)
Angelica atropurpurea	Angélique noire pourprée	
Bidens cernua	Bident penché	
Butomus umbellatus	Butome à ombelles	
Cicuta maculata	Cicutaire maculée	Attention : Le rhizome est mortel.
Geum rivale	Benoîte des ruisseaux	
Iris versicolor	Iris versicolore	
Lobelia siphilitica	Lobélie bleue / Cardinale bleue	
Lythrum salicaria	Salicaire	Attention : Cette plante naturalisée est originaire d'Europe. Elle envahit les terres humides du Québec et occasionne la disparition des plantes indigènes. Sa plantation n'est pas recommandée.
Nuphar variegata	Grand nénuphar jaune	
Nymphaea odorata	Nymphée odorante	(A – rhizome) (M - rhizome)
Polygonum coccineum	Renouée amphibie	(F) (O)

Polygonum amphibium		
Polygonum lapathifolium	<i>Renouée à feuilles de patience</i>	Plante annuelle (F) (O)
Polygonum pensylvanicum	<i>Renouée de Pennsylvanie</i>	(F) (O)
Polygonum sagittatum	<i>Renouée sagittée</i>	Attention : Les tiges portent des épines.
Pontederia cordata	<i>Pontédérie cordée</i>	Les fleurs dégagent une odeur désagréable.
Sagittaria latifolia	<i>Sagittaire à feuilles larges</i>	(A – tubercules) (F)
Stellaria graminea	<i>Stellaire gramoïde</i>	
6. Graminées et carex indigènes:		
Andropogon Gerardi	<i>Barbon de Gerard</i>	
Calamagrostis canadensis	<i>Calamagrostis du Canada</i>	
Carex Bebbii	<i>Carex de Bebb</i>	
Carex crinita	<i>Carex crépu</i>	
Carex intumescens	<i>Carex gonflé</i>	
Carex lurida	<i>Carex luisant</i>	
Carex plantaginea	<i>Carex plantain</i>	
Carex stipata	<i>Carex stipité</i>	
Deschampsia cespitosa	<i>Deschampsie cespiteuse</i>	
Elymus arenarius	<i>Élyme des sables</i>	
Elymus canadensis	<i>Élyme du Canada</i>	
Glyceria canadensis	<i>Glycérie du Canada</i>	
Glyceria grandis	<i>Glycérie géante</i>	
Glyceria striata	<i>Glycérie striée</i>	
Hystrix patula	<i>Hystrix étalé</i>	
Juncus effusus	<i>Jonc épars</i>	
Leersia oryzoides	<i>Léersie faux-riz</i>	
Panicum clandestinum	<i>Panic clandestin</i>	
Panicum virgatum	<i>Panic raide</i>	

Phalaris arundinacea	<i>Phalaris Roseau (très commun et envahissant)</i>	
Schizachne purpurascens	<i>Schizachné pourpré</i>	
Schizachyrium scoparium (<i>Andropogon scoparius</i>)	<i>Schizachyrium à balais / Barbon à balais</i>	
Scirpus atrovirens	<i>Scirpe noirâtre</i>	
Sorghastrum nutans	<i>Faux-sorgho penché</i>	
Spartina pectinata	<i>Spartine pectinée</i>	
Sporobolus heterolepis	<i>Sporobole à glumes inégales</i>	



Annexe 11 - Plantes nocives à éviter dans un terrain de jeu

Cette liste de plantes communes dans les aménagements peut servir de guide pour identifier les plantes qui sont nocives pour les humains

Nom commun (Nom anglais)	Nom botanique
Grimpantes	
Clématites (Clematis)	<i>Clematis spp</i>
Lierre anglais (English Ivy)	<i>Hedera helix L.</i>
Petite pervenche (Periwinkle)	<i>Vinca minor</i>
Vigne vierge (Virginia creeper)	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>
Glycine ou wistérie (Wisteria)	<i>Wisteria spp.</i>
Plantes herbacées / annuelles et/ou vivaces	
Anémone (Anemone)	<i>Anemone spp.</i>
Safran bâtard (Automne crocus)	<i>Colchicum autumnale L.</i>
Cœur saignant (Bleeding heart)	<i>Dicentra spp.</i>
Jacinthe des prés (Bluebell/scilla)	<i>Scilla nonscripta peruviana</i>
Bouton d'or (Buttercup)	<i>Ranunculus spp.</i>
Ricin (Castor bean)	<i>Ricinus communis</i>
Rudbeckie (Coneflower)	<i>Rudbeckia</i>
Pied d'alouette (Delphinium)	<i>Delphinium spp.</i>
Digitale (Foxglove)	<i>Digitalis purpurea L.</i>
Jacinthe (Hyacinth)	<i>Hyacinthus orientalis</i>
Pied d'alouette (Larkspur)	<i>Delphinium spp.</i>
Muguet (Lily-of-the-Valley)	<i>Convallaria majalis</i>
Lobélie (Lobelia)	<i>Lobelia spp.</i>
(Black cherry)	<i>Prunus serotina Ehrh.</i>
Robinier ou faux acacia (Black Locust)	<i>Robinia pseudoaccacia L.</i>
Chain doré (Golden chain tree)	<i>Laburnum anagyroides Medic.</i>
Maronnier (Horse chestnut)	<i>Aesculus hippocastanum L.</i>
Chicot du Canada (Kentucky coffee tree)	<i>Gymnocladus dioica L.</i>
Chêne (Oak)	<i>Quercus spp.</i>
Mûrier rouge (Red mulberry)	<i>Morus rubra</i>
Sumac (Sumac)	<i>Rhus vernix L.</i>
If (Yew)	<i>Taxus spp.</i>

Nom commun (Nom anglais)	Nom botanique
Arbustes	
Azalée (Azalea)	<i>Rhododendron spp</i>
Buis commun (Box/Boxwood)	<i>Buxun sempervirens</i>
Maronnier (Buckeye)	<i>Aesculus spp.</i>
Nerprun (Buckthorn)	<i>Rhamnus spp.</i>
Fusain (Burning bush)	<i>Eunonumous atropurpureus Jacq.</i>
Daphné (Daphne)	<i>Daphne spp.</i>
Sureau (Elderberry)	<i>Sambucus</i>
Houx (Holly)	<i>Ilex spp.</i>
Hydrangée ou Hortensia (Hydrangea)	<i>Hydrangea spp.</i>
Jasmin d'hiver (Jasmine)	<i>Jasmine nudiflorum</i>
(Jetbead/Jetberry bush)	<i>Rhodotypos tetraphetala makino</i>
Lantana (Lantana)	<i>Lantana camara</i>
Laurier cerise (Laurel/cherry laurel)	<i>Prunus laurocesasus var.</i>
Leucothoe (Leucothoe)	<i>Leucothoe</i>
Laurier des montagnes (Mountain laurel)	<i>Kalmia latifolia</i>
Laurier rose (Oleander)	<i>Nerium oleander</i>
Andromède du Japon (Pieris)	<i>Pieris japonica</i>
Troène d'europe (Privet)	<i>Ligustrum vulgare</i>
Rhododendron (Rhododendron)	<i>Rhododendron spp</i>
Sheperdie (Silver buffaloberry)	<i>Shepardia argentia</i>
Symphorine (Snowberry/waxberry)	<i>Symphroricarpos spp.</i>
Fusain d'Europe (Spindle tree)	<i>Euonymus europaeus L.</i>
Fusain (Strawberry bush)	<i>Euonymus spp.</i>
If (Yew)	<i>Taxus spp</i>



Annexe 12 - Arbustes pour terrain sec et sablonneux

Nom commun (Nom anglais)	Nom botanique	Remarques
Acanthopanax (Five leafed aralia)	<i>Acanthopanax senticosus</i>	Hauteur de 180 à 300 cm.
Érable de l'Amur (Amur Maple)	<i>Acer ginnala</i>	Hauteur 300 à 600 cm
Faux indigo (Indigo)	<i>Amorpha canescens</i>	Hauteur 120 cm
Indigotier (Indigo)	<i>Indigofera</i>	Hauteur 90 à 150 cm
Leadplant	<i>Amorpha fruticosa</i>	Hauteur 60 à 300 cm
False indigo	<i>Amorpha nana</i>	Hauteur 30 à 60 cm
Raisin d'ours (Bearberry)	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>	Couvre sol
Caraganier (Peashrub)	<i>Caragana</i>	Différents cultivars
Cognassier (Flowering Quince)	<i>Chaenomeles</i>	Différents cultivars
Olivier de Bohême (Russian Olive)	<i>Elaeagnus angustifolia</i>	Pousse n'importe où
Argoussier (Common Sea Buckthorn)	<i>Hippophae ramnoides</i>	Hauteur 300 à 450 cm
Genévrier commun (Common Juniper)	<i>Juniperus communis</i>	Différents cultivars
Genévrier rampant (Creeping Juniper)	<i>Juniperus horizontalis</i>	Différents cultivars
Genévrier de Virginie (Red Cedar)	<i>Juniperus virginiana</i>	Différents cultivars
Kolkwitzie (Beautybush)	<i>Kolkwitzia amabilis</i>	Hauteur 300 cm
(Bush-clover)	<i>Lespedeza</i>	Hauteur 300 à 500 cm
(Sweet Gale)	<i>Myrica Gale</i>	Hauteur 120 cm
Myrique de Pennsylvanie (Bayberry)	<i>Myrica pennsylvanica</i>	Hauteur 240 cm
Physocarpe (Twinpod Ninebark)	<i>Physocarpus bracteatus</i>	Hauteur 180 cm
Physocarpe à feuille d'obier (Ninebark)	<i>Physocarpus opulifolius</i>	Hauteur 150 à 240 cm
Potentille (Potentilla)	<i>Potentilla</i>	Différents cultivars
Vinaigrier ou Sumac glabre (Smooth Sumac)	<i>Rhus glabra</i>	Hauteur 180 à 300 cm
Vinaigrier à feuilles découpées (Staghorn Sumac)	<i>Rhus typhina</i>	Hauteur 300 à 750 cm
(Rugosa Rose)	<i>Rosa rugosa</i>	Hauteur 90 à 180 cm
(Prairie Rose)	<i>Rosa setigera</i>	Hauteur 360 cm a besoin d'espace
Sheperdie (Russet Buffaloberry)	<i>Sheperdia canadensis</i>	Hauteur 180 à 240 cm
Tamaris (Tamarisk)	<i>Tamarix</i>	Différents cultivars
Yucca filamenteux (Adam's Needle)	<i>Yucca filamentosa</i>	Hauteur 90 cm
Yucca (Spanish Bayonet)	<i>Yucca glauca</i>	Hauteur 60 cm

Annexe 13 - Mode de financement

Le financement d'un projet de verdissement de cour d'école peut nécessiter une campagne de levée de fonds. Cette campagne peut se faire soit par une fondation, soit par le conseil d'établissement.

1° Fondation

Une Fondation est une entité juridique distincte de la commission scolaire. Elle n'est donc pas assujettie aux règles qui régissent les écoles de la commission scolaire. Elle doit cependant respecter les objets pour lesquels elle a été constituée et qui figurent dans ses documents constitutifs.

Elle a généralement le pouvoir de procéder à ses propres levées de fonds pour réaliser ses objectifs.

Une fois les fonds recueillis, elle peut les verser à l'école mais elle ne peut intervenir dans les décisions de l'école ayant trait aux activités et aux projets qui seront financés. L'école conserve ainsi toujours le pouvoir de choisir ses activités et elle ne peut être forcée d'accepter un don ou une activité proposée par la Fondation.

De plus, l'école ne pourra accepter un don de la Fondation auquel seraient rattachées des conditions incompatibles avec la mission de l'école. On vise ici, notamment, les conditions relatives à toute forme de sollicitation de nature commerciale.

Évidemment, l'école peut aussi demander à la Fondation de procéder à une levée de fonds¹⁴ pour une activité ou un projet spécifique qu'elle aura déjà déterminé.

¹⁴ Pour connaître des façons écologiques, pacifiques et solidaires de recueillir des fonds, consulter le site du Comité central de l'environnement de la Commission scolaire de Montréal : www.csdm.qc.ca/environnement

2° Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement dispose lui-même du pouvoir de solliciter, au nom de la commission scolaire, des dons ou des contributions pour les activités de l'école. Les mêmes règles précitées s'appliquent quant aux conditions pouvant être rattachées à ces dons. En définitive, il n'est donc pas essentiel que l'école s'en remette à une fondation pour effectuer ses levées de fonds puisqu'elle est investie des mêmes pouvoirs à cet égard ¹⁵.

3° Règles de sollicitation

Toute condition qui est incompatible avec la mission de l'école doit être écartée, notamment en matière de commandite, de publicité ou de visibilité. À cet égard, les normes sont contenues dans la ***Politique sur la propagande, la publicité et la sollicitation***, disponible sur Adagio, qui interdit toute forme de sollicitation et qui stipule que seules les commandites « légères et discrètes » sont permises. Chaque cas doit être examiné de façon particulière.

Un autre élément à éviter ou à exclure est l'ingérence du donataire ou du partenaire dans la réalisation du projet. Que ce soit par l'imposition de conditions sévères ou par l'acceptation, pour la Commission scolaire de Montréal, d'une responsabilité qui ne lui reviendrait pas normalement, il est primordial de se soustraire à des obligations qui sont défavorables à la Commission scolaire de Montréal.

Six étapes pour une levée de fonds réussie

1. Fournir au donateur ce qu'il veut – leur donner trop d'information peut être aussi mauvais que de ne pas leur en donner suffisamment – être attentif à la longueur et la précision de la présentation demandée.

¹⁵ Article 94 de la loi sur l'Instruction publique

2. Obtenir tous les permis et lettres d'autorisation nécessaires – si aucun n'est requis, s'assurer de le mentionner au donateur afin qu'il sache que vous avez vérifié toutes les possibilités.
3. Demander de l'aide de plus d'une source – assurer le donateur qu'il n'est pas seul en préparant une liste de tous les dons reçus et/ou demandés.
4. Montrer au donateur que ses dollars seront utilisés à bon escient – préciser tout ce qui sera accompli avec les fonds demandés – donner une valeur en argent pour toutes les contributions de matériel et de bénévolat (évalué à 16,50\$/l'heure) de façon à démontrer toutes les ressources qui viendront compléter sa contribution monétaire.
5. Démontrer la viabilité à long terme du projet – former une équipe diversifiée (direction, enseignants, élèves, parents, personnel d'entretien, voisins, groupes communautaires, gens d'affaires du quartier, etc.) joindre des lettres d'appui des groupes communautaires et des gens d'affaires. Écrire votre demande comme un élément d'un plan à long terme.
6. Se rappeler de ce que le donateur veut obtenir – l'assurer que les résultats sont importants pour vous et qu'il sera associé à un projet qui est bien vu dans votre communauté.

Certains commanditaires approuvent uniquement l'amélioration d'habitat pour la faune, ils demandent que tous les travaux soient faits par des bénévoles et ne paieront rien d'autre que l'achat des végétaux.

Faire une liste, par catégorie, pour le don de temps par des professionnels, par des bénévoles et autres services et matériaux.

Toujours souligner les bénéfices éducatifs, à la fois pour l'école et pour la communauté environnante.

Conseils pour écrire la demande :

- Écrire clairement de qui vient la demande (ex. : École _____, Comité du jardin, nom de la personne-contact).
- Être positif – ne pas mentionner de problèmes possibles, mais être prêts à répondre aux questions en cas de besoin.
- Être clair et concis : réduire au minimum le nombre de mots utilisés pour exprimer une idée.

- Montrer clairement les bénéfices et les buts du projet.
- Présenter un budget détaillé et bien établi – il vaut mieux en mettre trop que pas assez dans l'estimation des coûts – il y a des chances que vous obteniez seulement une partie de ce que vous demandez.
- S'assurer que les chiffres balancent.
- Joindre le matériel nécessaire.
- Demander à des personnes qui ne connaissent pas votre projet de relire votre proposition et de faire leurs commentaires.

Les pages suivantes listent les principaux programmes de financement qu'il est possible d'obtenir pour verdir une cour d'école.

FICHE D'INFORMATION
Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION C-1		
Nom de la ressource :	EcoAction (Environnement Canada)	
Coordonnées :	1141, route de l'Église 1 ^{er} étage, C.P. 10100 Ste-Foy (Qc) G1V 4H5 Courriel : quebec.ecoaction@ec.gc.ca	
Programme gouvernemental :	☒	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☐	
Présentation de la ressource :	Le programme national d'Environnement Canada apporte du soutien financier à des organismes non gouvernementales et à but non lucratif. Le soutien est apporté à des projets d'action et d'implication communautaire qui ont des impacts positifs et mesurables sur l'environnement.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	http://www.gc.ec.gc.ca/ecoaction/index_f.htm	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Jean-Pierre Ricard, agent de projets Environnement Canada Programme de financement Tél. : 1-418-648-3905 Tél. : 1-800-463-4311 Télec. : 1-418-649-6674 jean-pierre.ricard@ec.gc.ca	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Milieu naturel	En partenariat et en collaboration avec d'autres organismes du milieu	1 ^{er} février 1 ^{er} octobre
REMARQUES		
Le projet de verdissement de la cour d'école doit faire partie d'un projet quartier.		

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION C-2		
Nom de la ressource :	Evergreen	
Coordonnées :	355 Adelaide Street West, 5th Floor Toronto (Ontario) M5V 1S2 Tél.: 1-416-596-1495 Téléc.: 1-416-596-1443 No de tél. sans frais : 1-888-426-3138	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☒ organisme national de bienfaisance enregistré	
Présentation de la ressource :	Fondé en 1991, Evergreen supporte et encourage la création de villes canadiennes plus saines par le biais de projets communautaires de revitalisation de la nature, entre autres, dans les cours d'école.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Disponibles dès septembre sur le site Web d'Evergreen au www.evergreen.ca	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Personne ressource à Montréal : Mme Charlotte Gaudette Coordonnatrice de l'Initiative de la Classe verte d'Evergreen 5243, rue Clark, Montréal (Qc) H2T 2V3 Tél. : 514-274-2897 Téléc. : 514-274-8728 Courriel : cgaudette@evergreen.ca	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Subvention 2004 de La classe verte Toyota Evergreen : 1 000 \$	de la maternelle à la 5 ^e secondaire	12 novembre 2003 9 janvier 2004
Prix d'excellence 2004 de La classe verte Toyota Evergreen : 2 500 \$ à 5 000 \$	de la maternelle à la 5 ^e secondaire qui possèdent un minimum de trois ans d'expérience en verdissement scolaire	12 novembre 2003
Subventions de verdissement communautaire Dream Green 2004 de INTRIA Items : 2 500 \$; aide d'un collaborateur d'Evergreen pour la conception et l'implantation du projet de verdissement scolaire; séries d'ateliers sur la verdissement scolaire	de la maternelle à la 5 ^e secondaire de Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax	9 janvier 2004
Les projets de verdissement scolaire de Ma rue verte : 400 \$; aide par téléphone et courriel pour les écoles; ressources Evergreen gratuites	de la maternelle à la 5 ^e secondaire	25 février et 28 avril 2004
REMARQUES		
Ces programmes sont habituellement reconduits chaque année et les dates limites sont indiquées sur le site d'Evergreen en septembre.		

IDENTIFICATION C-3		
Nom de la ressource :	Fédération canadienne de la faune (FCF)	
Coordonnées :	350, Promenade Michael Cowpland Kanata (Ontario) K2M 2W1	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☒ organisme non gouvernemental sans but lucratif	
Présentation de la ressource :	Depuis près de 40 ans, la FCF travaille en vue d'assurer la conservation de notre patrimoine naturel.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Formulaire d'inscription, Habitat 2000 sur Internet mais à envoyer par la poste ou par télécopieur seulement. Site web : www.educationnature.org	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Tél. : 1-800-563-9453 Télec. : 1-613-599-4428 Courriel : info@cwf-fcf.org	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Habitat 2000 200 \$ par classe jusqu'à 500 \$ par école.	Élèves doivent participer à toutes les étapes	Printemps et automne
École Nature 200 \$ par classe jusqu'à 500 \$ par école.	De la maternelle à la fin du secondaire	Printemps et automne

REMARQUES

Les projets à long terme sont admissibles à une aide financière chaque année.

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION C-4		
Nom de la ressource :	Fondation canadienne de l'arbre (FCA)	
Coordonnées :	220, Avenue Laurier Ouest, bureau 750 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☒ organisme charitable national à but non lucratif	
Présentation de la ressource :	La Fondation assure un rôle de chef de file afin de favoriser la sensibilisation du public, l'éducation, l'action communautaire et l'entretien en vue de la plantation d'arbres au Canada. Elle veut « écologiser » les cours d'école.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Demandes doivent être présentées dans un format PDF ou Word et être envoyées par courriel à : tcf@treecanada.ca Site web : www.tcf-fca.ca	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	C.H. (Chuck) Geale Tél. : 1-613-567-5545 Télec. : 1-613-567-5270	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
▪ Verdissement des terrains d'école (jusqu'à 5 000\$) ▪ Ma rue, mes arbres (en collaboration avec la Ville) Budget octroyé selon la taille de la ville jusqu'à 20 000 \$	Les écoles primaires et secondaires avec un dossier technique tel que décrit sur le site (formulaire Appel de proposition). Demande faite selon les critères énoncés sur le site.	30 mars 1^{er} juin 15 décembre 15 décembre
REMARQUES		
Verdissement des terrains d'école : La FCA est à la recherche de projets qui présentent des façons novatrices et axées sur l'action de sensibiliser les élèves à l'environnement. Les projets présentés sont valides pour une période de 24 mois à compter de la date de réception. Ma rue, mes arbres : une fois seulement.		

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION C-5		
Nom de la ressource :	Fondation de charité du groupe financier de la Banque Royale du Canada	
Coordonnées :	RBC Groupe Financier 10e étage, aile est 1 Place Ville Marie Montréal Québec H3C 3A9	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☒	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☐	
Présentation de la ressource :	Fondation établie en 1992 pour appuyer les efforts, de nature à changer la vie des canadiens et pour soutenir les initiatives favorables à la collectivité. La fondation vise entre autres à aider les organismes en éducation dans différents projets notamment en environnement.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Site web : www.rbc.com/communautaire/dons/focus.html	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Diane Pharand Directrice, Dons Tél. : 514-874-7222	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Projets scolaires Domaine de l'environnement	Pré-maternelle à la fin du secondaire Projets qui améliorent la qualité de vie	Tout au long de l'année
REMARQUES		
Le financement est variable selon le budget et la complexité du projet.		

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION C-6		
Nom de la ressource :	Grand Prix du Circuit Vert (Prix canadiens de l'environnement volet jeunesse)	
Coordonnées :	Canadian Geographic 70 The Esplanade, Toronto, ON M5E 1R2 Tél. : 1-416-360-4151 Courriel : cea@canadiangeographic.ca	
Programme gouvernemental :	☒	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☒	
Autres :	☐	
Présentation de la ressource :	Les Prix canadiens de l'environnement ont été instaurés en 2002 par Canadian Geographic en partenariat avec le gouvernement du Canada et avec le soutien de commanditaires privés soucieux des communautés tels que le Groupe financier Banque TD, Toyota ...	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Formulaires en ligne disponible Site web : http://www.canadiangeographic.ca/cea2004/fr/gt.asp	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Diane Chaperon-Lor Directrice des relations publiques Prix canadiens de l'environnement 2004 Tél. : 1-416-653-0849 Tél. : 1-416-871-8882 Courriel: chaperonlor@sympatico.ca	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Projets de verdissement 2 prix de 1 000 \$	Projets présentés selon 5 critères : originalité, efficacité, influence, viabilité et effets à long terme De la maternelle au secondaire	Inscription doit être acheminée par courriel au plus tard le 1 ^{er} mai 2004.
REMARQUES		
D'autres prix audios et vidéos sont offerts.		

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION C-7		
Nom de la ressource :	Fonds de l'environnement de Shell	
Coordonnées :	Place Carillon 7101, rue Jean-Talon Est, bureau 900 Anjou (Québec) H1M 3S4 Tél. : 1-800-661-1600	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☒	
Présentation de la ressource :	Créé en 1990, en vue d'aider les personnes et les groupes à apporter une contribution positive à notre environnement en concrétisant leurs projets. En 13 ans d'histoire, le Fonds de l'environnement de Shell a fourni plus de 10 millions de dollars pour soutenir des projets innovateurs et axés sur l'action, qui améliorent et protègent l'environnement canadien de milliers de collectivités et de groupes environnementaux.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	La plus grande partie de cette aide est octroyée au moyen du Fonds de l'environnement de Shell et de notre partenariat de longue date avec la Société canadienne pour la conservation de la nature. Site web : http://www.shell.ca/code/values/society/environment_f.html Courriel pour information : questions@shell.ca	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Nicole Belval Tél. : 514-356-7036 Télec. : 514-356-1662 Courriel : nicole.belval@shell.ca	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Projets de verdissement des terrains d'école Demandes de – de 500 \$ Demandes de + de 500 \$	Personnes ou organismes communautaires qui s'efforcent de diffuser de l'information environnementale, de sensibiliser le public au fonctionnement des écosystèmes naturels ou de trouver des solutions pédagogiques aux problèmes environnementaux.	Demandes de 500 \$ ou moins (sans date limite) Demandes de 500 \$ et plus doivent être envoyées pour le 28 février ou le 15 septembre.
REMARQUES		
En association avec la Fondation Canadienne de l'arbre (FCA), plus de 160 projets scolaires ont bénéficié du financement de Shell (300,000 \$).		

FICHE D'INFORMATION

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION		
Nom de la ressource :	Prix Canadian Tire pour la protection de l'environnement dans la communauté	
Coordonnées :	1635, rue King Est, Fleurimont, QC J1G 5G7 Tél. : 1-819-346-6642	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☒	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☐	
Présentation de la ressource :	En 1997, la Société Canadian Tire a lancé un programme annuel des Prix Canadian Tire pour la protection de l'environnement dans la communauté.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Renseignements sur les Prix Canadian Tire pour la protection de l'environnement dans la communauté. Les infos sont disponibles dans les magasins Canadian Tire à la mi-janvier. Site web : http://www2.canadiantire.ca/CTfrench/envir_f.html	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Lisa Gibson, spécialiste, Relations publiques Tél.: 1-416-544-7655 Télec.: 1-416-480-8168 Courriel : lgibson@cantire.com Courriel Montréal informations : envirohs@cantire.com	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Prix Canadian Tire jusqu'à 1 000 \$ par année	Projet doit avoir des retombées dans le milieu	31 mars
REMARQUES		
En 2001, parmi les gagnants du Programme des Prix Canadian Tire, se retrouvent deux projets de verdissement de cour d'école.		

FICHE D'INFORMATION

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION		
Nom de la ressource :	Société de l'arbre du Québec (SODAQ)	
Coordonnées :	1055, rue du PEPS C.P. 3800, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél.: 1-418-648-5699 Téléc.: 1-418-648-2529 Site web : www.sodaq.qc.ca	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☒ organisme à but non lucratif	
Présentation de la ressource :	La SODAQ joue un rôle d'information, de coordination et de promotion de projets relatifs à l'arbre. Elle fournit de l'aide à des projets de plantation d'arbres et d'arbustes à des fins autres que commerciales.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Sites web : www.treecanada.ca/programs/greenstreets/index_f.htm http://ecoroute.uqcn.qc.ca Courriel : sodaq@cfl.forestry.ca	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Annie Lessard, SODAQ Tél. : 1-418-648-5699 Téléc. : 1-418-648-2529 Courriel : alessard@cfl.forestry.ca	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Verdissement des terrains d'école (jusqu'à 5 000\$)	Selon la valeur technique et la possibilité de mise en œuvre du projet décrit dans la documentation fournit par l'école. Écoles primaires et secondaires.	30 mars 1 ^{er} juin 15 décembre
REMARQUES		
En collaboration avec la Fondation Canadienne de l'arbre		

FICHE D'INFORMATION

Programmes de financement et fonds privés

IDENTIFICATION C-10		
Nom de la ressource :	Telus Corporation	
Coordonnées :	Telus Mobility Corporation Sales Wireless Business Solutions 101-931 Commissioners Road East London (Ontario) N5Z 3H9 Tél. : 1-519-681-9481	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☐	
Entreprise privée :	☒	
Autres :	☐	
Présentation de la ressource :	Une des principales sociétés de télécommunications au Canada.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Communiquer avec : Éric Bourbeau, directeur des relations publiques et événements Montréal, Telus Québec Tél. : 514-392-0373 poste 2234 Courriel : eric.bourbeau@telus.com Hugo Racine, coordonnateur des communications et de la promotion Tél. : 1-819-573-2003 poste 1612 ou 1-866-303-2003 Courriel : communications@sherbrooke2003.ca	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Patricia MacKenzie Tél. : 1-780-498-7238	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Commandite de projets de verdissement de cours d'école	Écoles primaires et secondaires	À venir
REMARQUES		
En collaboration avec la Fondation Canadienne de l'arbre pour une période de 4 ans. Michael Rosen, (FCA) Tél. : 1-613-290-3665 – Site web : www.tcf-fca.ca		
2 projets financés au Québec en 2003 :		
▪ l'école Sainte-Elisabeth à Cantley ▪ l'école Paul-Hubert à Rimouski		

IDENTIFICATION C-11		
Nom de la ressource :	Fondation Yves Rocher	
Coordonnées :	101, Quai du Président Roosevelt 92444 Issy-les-Moulineaux, Cedex, France Télec. : 01-41-08-58-55 Courriel : contact@yves-rocher-fondation.org	
Programme gouvernemental :	☐	
Fondation :	☒	
Entreprise privée :	☐	
Autres :	☐	
Présentation de la ressource :	Depuis 1991, la Fondation Yves Rocher aide les projets scolaires visant à prévenir, mettre en valeur, restaurer ou mieux connaître l'environnement. La Fondation Yves Rocher et les comités verts Yves Rocher mènent de très nombreuses actions dans le monde entier.	
Renseignements sur la présentation du dossier et les formulaires de demande en ligne :	Formulaire disponible en ligne Site web : www.yves-rocher-fondation.org	
Personnes à contacter, s'il y a lieu :	Contact au Canada : Leslie Gross Courriel : leslie.gross@yrnet.com	
DESCRIPTION		
Programmes et subventions offerts :	Conditions d'admissibilité :	Dates limites :
Planète bleue cherche idées vertes Des plantes et des hommes 1 ^{er} prix : 5.000,00 EUR = 8.096,38 CAD 2e prix : 4.000,00 EUR = 6.477,69 CAD 3e prix : 3.000,00 EUR = 4.858,33 CAD (à confirmer)	Écoles primaires Seuls les dossiers présentant une réelle qualité pédagogique (convergence disciplinaire) seront primés.	Automne 2005
REMARQUES		
Depuis 1991, plus de 600 arboretum ont été plantés dans le monde. Ce programme reprendra en 2005 en version internationale.		

Annexe 14 - Outils et équipement : conseils généraux

Quoiqu'en général les jardiniers préfèrent utiliser leurs propres outils, la majorité appréciera pouvoir utiliser un ensemble d'outils. Puisque plusieurs personnes utiliseront ces outils, il est essentiel de mettre en place un système de prêt pour leur utilisation afin de responsabiliser l'utilisateur de l'outil.

Règle générale, les outils peu dispendieux sont moins efficaces et s'abîment plus rapidement. Les outils de jardins sont soumis à un grand usage, alors il vaut mieux investir dans des outils de qualité qui dureront plus d'une saison. Il faut les garder en bon état, ce qui veut dire : les nettoyer après chaque usage, les maintenir bien aiguisés (une lime à main est essentielle) et huiler leurs surfaces en bois et en métal de temps en temps. Un seau rempli de sable auquel on ajoute une petite quantité d'huile à moteur est un moyen facile de nettoyer et huiler la plupart des outils. Premièrement, enlever les mottes de terre avec un linge ou une brosse et ensuite plonger l'outil dans le sable plusieurs fois jusqu'à ce qu'il soit propre et brillant. Une légère couche d'huile adhèrera à la surface en métal et le sable aidera à maintenir le bord aiguisé.

Il n'est pas nécessaire d'acheter des outils neufs. Les ventes de garage sont un excellent endroit pour trouver des outils de qualité qui ont juste besoin d'un peu de remise en état. Les poignées peuvent être remplacées, la rouille enlevée et les lames aiguisées.

Vous pouvez aussi faire appel aux marchands du quartier. Par exemple, la quincaillerie pour des dons d'outils spécialement pour les truelles et les bûches à main. Ces outils ne sont pas très dispendieux et sont les plus utilisés pendant toute la saison.

Les gros équipements comme le rotoculteur, peuvent être loués à l'heure, à la journée ou pour une fin de semaine. Il ne vaut pas la peine d'acheter ces appareils parce qu'on ne les utilise qu'une journée ou deux par année. Si vous avez de bonnes relations avec le service des parcs ou avec une compagnie d'aménagement paysager vous pourriez être capable de leur faire faire le travail pour vous. Pour toutes formes de don (argent, travail ou équipement), prenez soin de remercier publiquement les donateurs (voir Levée de fonds pour suggestions).

Annexe 15 - Liste des outils essentiels pour tout jardin

Pelle à main

La pelle à main sert à creuser des trous pour planter les petites plantes et les bulbes, pour transplanter les plantes en semis et comme «cuillère». Il y a des pelles de différentes tailles, formes et poids. Idéalement votre jardin communautaire aura une variété de pelles pour une variété de jardiniers. **Il faut avoir au moins une pelle par deux jardiniers.**

Bêche fourche

Cet outil est utilisé pour retourner la terre, briser les grosses mottes, attendrir le sol autour d'une plante avant de la sortir, pour séparer les racines des plantes vivaces. Il est aussi utile pour mélanger les amendements au sol et pour ramasser les légumes racines. La bêche fourche a des fourchons plats contrairement à la fourche pour le foin qui a des fourchons plus mince et plus ronds. Les fourches à foin sont meilleures pour ramasser, tourner et étendre le paillis que les bêches.

Binette

Il y a plusieurs types de binettes – il semble que ce soit l'outil de jardinage préféré des inventeurs. Encore une fois, avoir toute une variété de binettes permettra à une variété de jardiniers de travailler avec l'outil qui leur convient. Rechercher également une variété de longueurs de manches. Un grand jardinier ne sera pas confortable d'utiliser une binette avec un manche trop court et vice versa. Peu importe le type, les binettes sont utilisées pour faire des rangs, creuser des sillons, biner autour des plantes afin d'attendrir le sol, tuer les mauvaises herbes et briser les petites mottes de terre.

Pelle

La pelle de jardin standard a le bout rond, une poignée d'environ 4 pouces de long, souvent sans autre prise et a un rebord replié pour poser le pied sur le dessus de la pelle. Les pelles sont essentielles pour enlever et déplacer la terre, la gravelle, le fumier, le sable et pour déloger les roches et racines du sol. Bien que vous puissiez utiliser une pelle pour creuser un trou, une bêche ou une binette travaille mieux.

Bêche

La bêche a une lame plate et carrée contrairement à la lame courbée de la pelle. Les manches sont en général plus courts que ceux de la pelle standard (entre 28 et 32 pouces) et ont une poignée au bout. Elle devrait aussi avoir un rebord au-dessus de la lame pour poser le pied. Elles sont excellentes pour couper le sol, creuser des trous nets pour planter les plantes, creuser des tranchées, couper la bordure des parterres, couper la racine et séparer les vivaces.

Râteau

Il y a deux types de râteaux, le râteau à feuilles souples, en forme d'éventail et le râteau droit et rigide. Le premier est utilisé pour ramasser les feuilles, l'herbe coupée et autres débris, le second est utilisé pour niveler le terrain, créer des rangs pour semer les graines, surélever la terre pour le parterre, mélanger la terre et les engrais et amendements, rassembler les débris, étendre le paillis, etc. Le râteau rigide est disponible en différentes largeurs et un espacement différent entre les dents et différentes longueurs de dents. Choisir vos outils selon la densité de votre plan de jardin et selon vos jardiniers. Les dents du râteau à feuille sont en métal ou en bambou. Ceux en métal durent plus longtemps et sont plus souples, cependant plusieurs jardiniers préfèrent ceux en bambou spécialement autour des plantes fragiles.

«Claw cultivateur»

Ces outils sont utilisés pour défricher le sol autour et entre les plantes. Plusieurs personnes les préfèrent aux binettes pour ce travail parce qu'il y a moins de danger d'endommager les tiges fragiles. Ces outils sont disponibles avec un long manche ou «à main» avec deux, trois et même quatre dents.

Sécateur

Les sécateurs sont des outils essentiels pour tout jardin, alors que des outils plus gros peuvent être loués pour un usage spécialisé. Les sécateurs devraient être utilisés sur les branches plus petites que 1,25 cm (1/2") de diamètre. Gardez les propres, huilés et aiguisés et un sécateur de qualité durera toute une vie. Les branches jusqu'à 5cm (2") sont coupées avec un élagueur à manche long, les haies sont coupées avec des ciseaux avec les lames longues et plates dont les poignées sont plus courtes que celle de l'élagueur, et toutes les branches plus grosses sont coupées avec une scie à élaguer. Ces scies sont faites pour couper le bois vert et sont différentes des scies à menuiserie.

Boyaux, embouts de boyaux, arroseurs (sprinkler), arrosoirs et barils d'eau

Dépendant de votre source d'eau, vous aurez besoin de quelques-uns ou de tous ces éléments. Il ne faut pas présumer, parce qu'il y a l'eau courante sur le site qu'un boyau sera suffisant. Rien n'aplatit une jeune pousse fraîchement transplantée comme un jet d'eau froide provenant d'un embout de boyau. Pour un travail délicat il faut un arrosoir.

Autres équipements dont vous aurez probablement besoin :

- Brouettes et chariots de jardin
- Outils pour enfants
- Étiquettes pour identifier les plantes, les rangs, et des marqueurs indélébiles
- Tuteurs, tels poteaux en bambou de différentes longueurs, cage à tomates, treillis, filet pour grimpantes
- Gants de jardinage, genouillères
- Tablier pour outils et chariots
- Plateau de semis, lampe de croissance, minuteur (si vous avez l'espace pour commencer les semis à l'intérieur)
- Couverture pour les rangs : Fait de matériel léger qui sont placées au-dessus de rangs complets ou de certaines plantes pour les protéger des insectes. Ce tissu laisse entrer suffisamment de clarté et d'air pour que la plante puisse profiter mais empêche les insectes d'atteindre leur repas préféré.
- Cloches : Ce sont de mini-serres qui vous permettent de devancer la saison particulièrement pour les plantes fragiles qui ont besoin de chaleur, comme les tomates. Vous pouvez acheter des systèmes «tout fait» qui coûtent chers mais vous pouvez aussi les faire vous-même à partir de grosses bouteilles de verre ou de cruches en plastique transparent. Rappelez-vous de dévisser le bouchon (des cruches) et de soulever le bord des bouteilles pendant le jour pour éviter que le micro-environnement à l'intérieur de la cloche ne devienne trop chaud ou trop humide.



Annexe 16 - Arbustes qui peuvent résister au sel

Nom commun (Nom anglais)	Nom botanique	Remarques
Raisin d'ours (Bearberry)	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>	Couvre sol
Aronie rouge (Red Chokeberry)	<i>Aronia arbutifolia</i>	Hauteur de 240 cm
Clêthre à feuilles d'aulne (Summersweet)	<i>Clethra alnifolia</i>	Hauteur de 240 cm
Comptonie voyageuse (Sweet fern)	<i>Comptonia peregrina</i>	Hauteur 120 cm – Besoin d'un sol humide
Cornouillier (Red Osier Dogwood)	<i>Cornus stolonifera</i>	Hauteur 240 cm – brindilles rouges
Cotonéastre (Cotoneaster)	<i>Cotoneaster species</i>	Différents cultivars
Olivier de Bohême (Russian Olive)	<i>Eleagnus angustifolia</i>	Hauteur 600 cm
Chalef aux fruits argentés (Silverberry)	<i>Eleagnus communata</i>	Hauteur 360 cm
Chalef (Cherry Eleagnus)	<i>Eleagnus multiflora</i>	Hauteur 270 cm
Chalef (Autumn Olive)	<i>Eleagnus umbellata</i>	Hauteur 240 à 360 cm
Argoussier (Common Sea Buckthorn)	<i>Hippophae ramnoides</i>	Hauteur 300 à 400 cm
Genévrier commun (Common Juniper)	<i>Juniperus communis</i>	Différents cultivars
Genévrier rampant (Creeping Juniper)	<i>Juniperus horizontalis</i>	Différents cultivars
Genévrier «Pfitzeriana Compacta» (Chinese Juniper)	<i>Juniperus chinensis</i> «Pfitzeriana»	S'étend – a besoin d'espace
Chèvrefeuille (Morrow Honeysuckle)	<i>Lonicera morrowii</i>	Hauteur 180 cm
Chèvrefeuille de Tartarie (Tatarian Honeysuckle)	<i>Lonicera tatarica</i>	Hauteur 270 cm
Myrique de Pennsylvanie	<i>Myrica pennsylvanica</i>	Hauteur 240 cm
Pin des montagnes (Mugho Pine)	<i>Pinus mugo mughus</i>	Hauteur 240 cm
Potentille (Potentilla)	<i>Cinquefoil</i>	Différents cultivars
Sumac (Sumac)	<i>Rhus</i>	Différents cultivars
Rosier japonais (Japanese Rose)	<i>Rosa multiflora</i>	Hauteur 240 cm
Rosier (Rugosa Rose)	<i>Rosa rugosa</i>	Hauteur 90 à 180 cm
Rosier (Altai Rose)	<i>Rosa spinosissima altaica</i>	Hauteur 180 cm
Sheperdie (Russet Buffaloberry)	<i>Sheperdia canadensis</i>	Hauteur 180 à 240 cm
Spirée de Van Houtte (Bridalwreath Spirea)	<i>Spirea x vanhouttei</i>	Hauteur 180 cm
Lilas commun (Common Lilac)	<i>Syringa vulgaris</i>	Hauteur 300 à 550 cm
Tamaris (Tamarisk)	<i>Tamarix</i>	Différents cultivars
Airelle ou bleuët (High Bush blueberry)	<i>Vaccinium corymbosum</i>	Hauteur 360 cm
Viorne (Whiterod)	<i>Viburnum cassinoides</i>	Hauteur 240 cm
Viorne (Arrowwood)	<i>Viburnum dentatum</i>	Hauteur 360 cm